

Le Nordic
 Baie-Comeau Haute-rije
 "Votre journal de fin. de semaine"
 40¢
 LE VENDREDI 5 FEVRIER 1982
 17ième année NO: 6

**Le téléthon
 DIMANCHE,
 ON PARTICIPE**



**ROGER
 JULIEN
 UN
 AS**

HOCKEY INTERMEDIAIRE
**LE BRASIER
 CHAMPION**

**LES
 JOURS
 SONT
 LONGS
 A
 CKBH**

par René VALLÉE

Baie-Comeau - En début de semaine, le moral était plutôt bas à la station radiophonique CKBH de Baie-Comeau. La rumeur veut que la radio de la «génération d'ici» ferme ses portes vers le premier mars.

Sur le point de fêter son deuxième anniversaire, CKBH serait dans un premier temps fermée par la Banque nationale puis achetée par Radio-Côte-Nord qui n'aurait pas, de la sorte, à supporter l'effort de la semaine et la semaine de la semaine.

Le directeur de la station, René Vallée, a déclaré que la station n'aurait pas l'intention de se vendre plus tôt que ce qu'il faut.



**DES GARS
 AU COURANT
 DU TEMPS
 QU'IL FAIT**

page 3


Plein-Jour Nordic
 Conseiller en publicité
 296-3358
 Yves Proulx

A L'INTERIEUR
**notre Guide T.V.
 complet**


Plein-Jour Nordic
 Conseiller en publicité
 296-3350
 Luc Michaud

Ligue locale d'improvisation

Le stéréotypé cède la place à l'originalité

par Jean GARON

BAIE-COMEAU - Malgré une remontée spectaculaire en troisième période, les Blés Bleus se sont inclinés devant les St-Bernard par la marque de 13 à 12, samedi soir à la Polyvalente des Baies, lors d'une rencontre de la Ligue locale d'improvisation.

La confrontation des St-Bernard et des Blés Bleus nous a montré deux équipes d'égale force, dont la préoccupation n'est pas tant la victoire que l'intérêt et la qualité du jeu et du spectacle. On sent maintenant cette volonté de dépassement qui est le propre des comédiens comme des athlètes.

La plupart des joueurs des deux équipes ont franchi un obstacle majeur du spectacle: leurs propres inhibitions. Les plus chevronnés affichent de moins en moins de retenue et vont plus loin dans leurs improvisations. Le stéréotypé cède lentement la place à l'originalité.

Transformation

Ce qui caractérise cette transformation, c'est peut-être le fait d'une part, qu'ils se concentrent davantage

dans la peau de leurs personnages et d'autre part, qu'ils simulent plus naturellement des comportements primaires ou d'animaux.

Les Blés Bleus, particulièrement, ont adopté à plusieurs reprises de telles attitudes. Qu'il suffise de rappeler l'inégalable Jean-Claude Rochette, tantôt dans la peau d'une «bête» iguane, tantôt dans celle d'un «gogo boy» exhibérant. Charles Hamelin aussi illustre ce changement lorsqu'il incarne un hypnotiseur ou qu'il se transforme en gorille. Il ne faut vraiment pas avoir peur du ridicule, ou du moins ce qui peut sembler l'être.

Jeu d'équipe

Il y a bien aussi le facteur «jeu d'équipe» qui contribue à cette évolution du jeu. On l'a particulièrement remarqué chez les St-Bernard, où la mise en scène est prépondérante. Qu'on se souvienne du jeu des frères siamois interprété par Pierre Rochette et Jacques Moisan, ou bien celui de l'hypnotiseur avec Jacques Moisan et Suzanne Gauvin, et d'autres encore.

Le jeu d'équipe

semble pour eux plus important que le jeu individuel. Ce n'est pas toujours chacun pour soi: la composition de l'ensemble prédomine.

Signalons cependant une ombre au tableau des St-Bernard: le petit sketch de Marie-France Rochette et Suzanne Gauvin dans «Auguste pleure amèrement». Certes, elles ont répondu aux exigences du thème, mais il n'y avait pas d'improvisation dans leur jeu puisqu'elles se sont servies intégralement ou presque d'un petit numéro qu'elles avaient joué dans d'autres circonstances l'été dernier. C'est comme si un joueur de hockey prenait la rondelle dans ses mains pour compter un but; c'est trop facile.

Particularités des équipes

Comme on a pu le constater, samedi, les deux équipes ont chacune leur particularité. Les St-Bernard excellent dans la mise en place du jeu. L'équipe obtient d'excellents résultats même si elle compte moins de figures dominantes. Pour leur part, les Blés Bleus développent plus d'agressivité au jeu et leur offensive, très sou-

vent créatrice, s'avère fructueuse.

Cette distinction est encore plus évidente lorsque l'on constate que les St-Bernard ont eu plus de succès dans les jeux comparés, alors que les Blés Bleus ont dominé dans les jeux mixtes.

Même calibre

Malgré cette différence d'approche, on peut dire que les deux équipes sont de même calibre. D'ailleurs, le pointage des improvisations les mettait à égalité, avec chacune 11 points. Or, les St-Bernard ont récolté la victoire en bénéficiant de deux points pour les pénalités accumulées par leurs adversaires, tandis que les Blés Bleus n'en ont obtenu qu'un.

La qualité des thèmes aidant, les deux équipes ont indéniablement affiché une excellente performance au cours de cette rencontre. C'est sans doute la meilleure partie à laquelle on a assisté depuis le début de la saison. Rappelons que la première étoile a été décernée à Jean-Claude Rochette, la seconde à Jacques Moisan et la troisième à Charles Hamelin.



La Ligue locale d'improvisation connaît toujours autant de popularité. (photo d'archives)

Gaby Drapeau expose au Corridor

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Par l'intermédiaire de son exposition rétrospective, Gaby Drapeau va sans doute dérouter le public qui voudra très certainement attribuer un style et une étiquette aux toiles qu'elle expose au Corridor.

Sans doute, partagera-t-on l'avis de l'artiste qui affirme que son oeuvre frôle le surréalisme, presque la science-fiction. Les procédés picturaux s'apparentent en effet à cette école qui fit des ravages, mais la parenté s'arrête là.

La démarche de l'artiste s'inspire du surréalisme, mais les thèmes qu'elle développe, même s'ils donnent l'impression d'aller à contre courant des vagues de pensée actuelle et même s'ils sont susceptibles de secouer ou de troubler une certaine apathie, sont tout à fait pacifiques.

Que l'on observe ou non cette dualité entre la forme et le fond, peu importe si l'on parvient à comprendre que l'artiste veut faire passer à travers son oeuvre un message d'amour.

En vérité, Gaby Drapeau fait figure d'artiste engagée. Et, elle l'est. L'artiste est fière d'affirmer sa foi chrétienne et d'exprimer ses convictions profondes.

Son oeuvre est parsemée de symboles qu'il faut apprendre à interpréter. Elle déborde d'imagination et nous propose de rêver dans son univers qui refléchit le calme et la paix.

Elle s'inspire de la bible et du Petit Prince de St-Exupéry. Si c'est beau, dit-elle, en citant le célèbre aviateur,



«Si c'est beau, c'est utile», affirme Gaby Drapeau qui a enfin trouvé le moyen d'exprimer ce qu'elle ressentait à travers ses oeuvres. Ses toiles nous incitent à découvrir l'amour universel. (photo Jean-Paul Fouquet)

Réouverture du cinéma festival actuellement à l'étude

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Réjean Guy est sur le point d'annoncer l'ouverture du cinéma festival pour le 1er mars.

Il attend le déblocage des travaux à la Reynolds pour confirmer la nouvelle. Localement, l'activité cinématographique est confrontée à un problème d'assistance et de rareté de produits commerciaux.

Cinéma festival a fermé ses portes à deux reprises depuis un an. Il n'y aurait pas assez de cinéphiles pour retablisser trois salles.

Par ailleurs, l'industrie souffre d'une rareté de produits rentables. Plus de 60% des films ne couvrent pas la dépense maison d'une semaine dans les

salles, a affirmé M. Réjean Guy.

Grandes productions à venir

Ciné-centre diffusera plusieurs grandes productions cet hiver. En février, les cinéphiles pourront voir «Moi, Christiane F., droguée et prostituée» à partir du 12 et «Un amour infini» à compter du 26.

En mars, on présentera «L'Homme-éléphant» et «C'est rien que pour vos yeux». Enfin, en avril, les films «Le cavalier de l'arche perdue» et «Les uns les autres» prendront l'affiche.

Enfin, M. Réjean Guy a tenu à démentir une nouvelle du cinéma du cégep de Hauterive qui affirmait présenter cinq films en primeur

régionale.

Deux des films mentionnés, «Hair» et «C'était demain» ont déjà été diffusés

localement. Enfin, ciné-centre présentera le drame de science-fiction, «Au-delà du réel» avant le cégep.

On prépare la journée internationale des femmes

Baie-Comeau - (RV) Toutes les femmes, individuellement ou en groupes, sont invitées à se rendre lundi pour 19h30 à la Maison des femmes. S'y tiendra une réunion en vue de planifier l'organisation de la journée internationale des femmes.

Les femmes sont donc invitées à partager leurs idées pour en faire un succès de la journée du 8 mars. Celles qui ont des problèmes de transport peuvent communiquer avec la Maison des femmes à 296-4733.

Des gars qui font la pluie et le beau temps

«Pour nos régions, aujourd'hui, mardi, ensoleillé avec passages nuageux, vent modéré par endroits, ennuagement graduel la nuit prochaine. Mercredi, faible neige devenant mêlée de pluie en fin de journée, vent modéré la nuit prochaine et mercredi. Maximum aujourd'hui de -8° à -10°, la nuit prochaine près de -18° et un maximum pour mercredi près de 0 degré.»

On n'imagine généralement pas l'importance que revêt ce simple refrain dans la vie de tous les jours. Et pourtant, Dieu sait s'il en a une pour le commun des mortels.

Les couplets de cette rengaine conditionnent quotidiennement nos activités, nos sorties et même notre humeur. A la limite, on peut même dire que la température qu'il fait constitue, à un très fort pourcentage, l'amorce de nos discussions avec les autres; simplement pour se mettre dans l'ambiance.

On n'imagine à peu près pas non plus tout le travail d'observation et de calcul nécessaire à l'établissement des prévisions météorologiques. Pour s'en faire une petite idée, nous nous sommes rendus à la Station d'ob-

REPORTAGE

Jean Garon



servations météorologiques à Pointe-Lebel, mardi, où nous avons rencontré Mario Bergeron, un technicien en météorologie.

Station satellite

Cette petite station, comme les dizaines d'autres éparpillées sur le territoire québécois, fait office de satellite d'observation servant à l'établissement des prévisions météorologiques.

Comme nous l'explique Mario Bergeron, les techniciens de la station effectuent des relevés de conditions météorologiques à toutes les heures à partir d'instruments sophistiqués, pour les acheminer par la suite au Centre de prévisions du Québec, situé à Ville St-Laurent à Montréal.

Donc, la Station à Pointe-Lebel ne fait pas de prévisions en tant que tel. Elle fournit simplement les données enregistrées dans la région qui permettent aux prévisionnistes du Centre d'établir leurs pronostics à l'aide d'autres moyens de télédétection tels que la photo satellite.

Parmi les informations recueillies à la Station, on note la température qu'indique le point de rosée et le thermomètre à sec, la pression barométrique,

l'humidité relative, la direction et la vitesse des vents, la hauteur des nuages, la visibilité et le calcul des précipitations.

Interprétation sérieuse

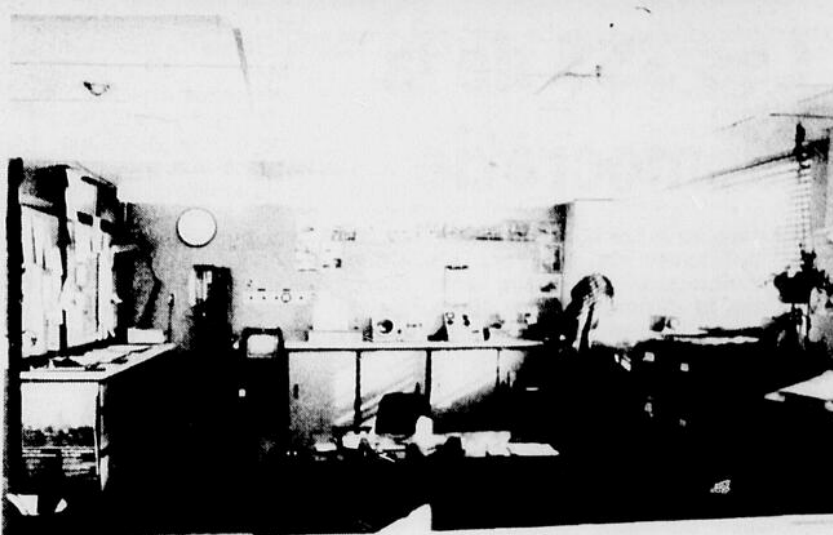
Comme on peut s'en douter, l'interprétation des conditions météorologiques ne repose pas sur de simples données intuitives, mais plutôt sur de savants calculs fournis par une instrumentation de plus en plus précise.

En effet, même si elle est relativement jeune, la science des phénomènes atmosphériques s'est considérablement développée depuis les deux dernières décennies, d'une part à cause de la plus grande précision des instruments et d'autre part, à cause de l'amélioration des moyens de communication et la contribution de l'ordinateur. Et on peut s'attendre à ce que les systèmes deviennent davantage perfectionnés au cours des prochaines années.

Exactitude des prévisions

Il est vrai que les prévisions de la température ne se réalisent pas toujours à 100 pour cent. Il faut considérer que les prévisions sont établies à toutes les six heures et que par conséquent, il peut exister quelques variations.

D'après le techni-



La Station possède une panoplie d'instruments sophistiqués pour enregistrer les conditions météorologiques.

icien, il arrive à l'occasion que les prévisions soient modifiées ou amendées. C'est le cas, par exemple, lorsque les conditions changent brusquement. On peut quand même dire que les prévisions s'avèrent exactes à plus de 80 pour cent.

Le problème avec les prévisions météorologiques diffusées dans le public, de préciser le technicien, c'est que les gens interprètent mal les prévisions. Il faut admettre que l'on a naturellement tendance à extrapoler les prévisions, particulièrement lorsqu'on nous annonce des variations d'une région à l'autre, telles que des possibilités ou des risques de pluie ou de neige, que l'on traduit par «il va neiger» ou «il va pleuvoir».

Services méconnus

Selon Mario Bergeron, les services météorologiques sont méconnus. Il faut dire que les données météorologiques servent prin-



A toutes les heures, le technicien dispose de sept minutes pour transmettre par informatique ses nouvelles données au Centre de prévisions du Québec.

cipalement l'aviation, à 75%, alors que les bulletins météorologiques et les informations fournies au public par téléphone ne constituent que 25% du service de la Station.

Combien de fois les gens appellent à la Station pour connaître l'état des routes, alors que ce type de renseignements relève du ministère des Transports. D'autres encore veulent des renseignements qui concernent

Environnement Québec alors que la Station est régie par Environnement Canada.

Il y aurait bien des anecdotes à raconter à ce sujet, mais voyons plutôt ce que nous réserve la température en fin de semaine. «En aperçu pour vendredi, samedi et dimanche, le temps s'annonce plutôt beau avec des températures près des normales, soit maximum de -9° et un minimum de -23 degrés.

Les hauts et les bas

Depuis sa mise en opération en 1948, la Station d'observations météorologiques située à Pointe-Lebel, enregistre les données des conditions climatiques de la région. Elle a pu ainsi établir des températures records et des moyennes normales.

Records de température

- La température minimum absolue a été enregistrée le 21 janvier 1950, soit 47 celsius.
- La température maximale absolue a été enregistrée le 16 juillet 1968, soit 32 degrés celsius.
- La vitesse maximum du vent a été enregistrée le 2 février 1976, soit 128 kilomètres/heure.

Températures moyennes normales

- La température moyenne normale en janvier est de -14.1 degrés celsius.
- La température moyenne enregistrée en janvier 1981 était de -14.8 degrés celsius.
- La température moyenne enregistrée en janvier 1982 a été de -16.0 degrés celsius.

Les précipitations

Pour la période s'étendant entre septembre 1981 et janvier 1982, il est tombé 178.9 cm de neige et l'accumulation au sol le 1er février 1982 était de 41 centimètres.

Pour la même période l'année précédente, il est tombé 274.1 cm et l'accumulation au sol le 1er février 1981 était de 70 centimètres.



Mario Bergeron est assisté de Denis Langevin, Réjean Guimet, François Gagnon et du chef de service, Maurice Pratt.



Les temps ont bien changé. Autrefois, les gens interprétaient certains signes dans le ciel et la nature pour prévoir la température.



Les \$\$\$ de la démocratie

Au sens de la Loi sur le financement des partis politiques du Québec, seulement deux associations politiques sont reconnues dans la circonscription électorale de Saguenay: l'association libérale et l'association du Parti québécois.

L'association libérale de notre circonscription a reçu 2 851 \$ sous forme d'adhésion en 1980. L'association du Parti québécois de Saguenay a, quant à elle, reçu 24 644 \$ en contribution directe. On ne peut cependant comparer ces données puisque les associations de comtés du Parti libéral ne recueillent pas de contribution en argent, alors qu'inversement celles du Parti québécois ne recueillent pas d'adhésions. Ce type d'activités relève de l'organisation centrale de chaque parti.

Au cours de la même année, les Québécois ont versé un montant global de 7 531 522 \$ aux partis politiques du Québec. Cette somme représente une moyenne d'environ 1,71 \$ par électeur.

Quelque 7 000 électeurs et électrices

ont contribué chacun pour un montant supérieur à 100\$, acceptant ainsi que leur nom et adresse soient publiés dans les rapports financiers produits par les partis politiques.

En retraçant ces rapports pour l'année 1980, au bureau de Québec du directeur général du financement des partis politiques, on constate que 11 personnes du comté de Saguenay ont versé plus de 100\$ au Parti libéral et que 36 personnes en ont fait autant au Parti québécois.

Un seul électeur a versé plus de 100\$ à chacune des deux formations politiques; il s'agit de Hervé Fréchette, de Baie-Comeau, qui a contribué 1 500 \$ à la caisse du Parti québécois et 200\$ à celle du Parti libéral du Québec.

Dépenses électorales

Suite aux élections générales du 13 avril 1981, les trois principaux candidats dans notre comté ont fait part au Directeur général du financement des partis politiques du détail de leurs dépenses électorales. Ainsi, le candidat élu du Parti québécois, Lucien Lessard, fait état de dépenses totalisant 17 871 \$. Le candidat libéral, Ghislain Maltais, déclare des dépenses de l'ordre de 19 791 \$ et le candidat de l'Union nationale, 1 191 \$. La plus grande partie de ces sommes a été affectée à l'achat de publicité.

Conformément à la Loi, les candidats du Parti québécois et du Parti libéral avaient droit, en vertu du nombre de voix obtenues, au remboursement partiel de leurs dépenses électorales. Le remboursement maximum possible a été établi respectivement à 11 136 \$ et à 13 056 \$. Au 31 août 1981, le Directeur général avait versé 6 093 \$ à l'agent officielle du candidat du Parti québécois et 2 356 \$ à celui du candidat du Parti libéral.

En bref

Il y a au Québec, 14 municipalités et coopératives qui possèdent leurs propres réseaux de distribution d'électricité, dont la ville de Baie-Comeau; soit huit municipalités de moins qu'en 1979.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'uniformisation des tarifs d'électricité le 1er juillet 1980, l'ensemble des municipalités possédant des réseaux indépendants applique les tarifs d'Hydro-Québec.

...

En 1980-81, sur la Côte-Nord, 71 personnes détenaient 80 permis de transport par véhicule-taxi... il y avait 328 détenteurs de 409 permis pour le transport de matière en vrac et 20 détenteurs de permis pour le transport de déchet.

...

C'est la Direction de l'analyse des prix et des tarifs du ministère de l'Énergie et des Ressources qui est responsable de l'application de la politique québécoise de garanties tarifaires pour les grands utilisateurs d'électricité. C'est cet organisme qui a formulé des recommandations à l'Hydro-Québec, concernant le projet d'expansion de l'aluminerie de la compagnie Reynolds à Baie-Comeau.

...

Le Service de



Boursier, une autre fois

A l'issue d'une interprétation du Concerto numéro deux, opus 40 en ré mineur, de Félix Mendelssohn, lors du concert du 8 décembre, Gérald Lévesque, de Baie-Comeau, et étudiant à l'École de musique de l'Université Laval reçoit une bourse d'étude des mains du recteur de l'Université, M. Jean-Guy Paquet. Quatre fois premier prix des Concours de musique du Québec, boursier de ces mêmes concours, deuxième prix de l'Orchestre symphonique de Montréal en 1977, finaliste du Concours DuMaurier l'année suivante, Gérald remportait en novembre dernier un concours devant un jury qui le choisissait comme soliste pour le concert de la fête de l'Université Laval.

l'aide à la forêt privée du secteur «Terres et forêts» du ministère de l'Énergie et des Ressources offre des subventions aux entreprises qui désirent procéder à l'exécution de traitements sylvicoles et à du reboisement. Or, phénomène assez curieux, la Côte-Nord est la seule région du Québec à n'avoir reçu aucune somme à ce chapitre en 1980-81. Ces subventions peuvent être très importantes; ainsi la région du Bas St-Laurent - Gaspésie a reçu près de 5 millions \$ pour ce type d'ac-

tivités.

...

Au chapitre de l'entretien des forêts publiques sur la Côte-Nord, le secteur «Terres et Forêts» n'est guère plus actif. Nous ne possédons aucune pépinière gouvernementale sur la Côte-Nord; les «Terres et forêts» n'ont fait aucun travail d'amélioration génétique sur les peuplements d'arbres dans notre région en 1980-81. A peine, ont-ils reboisé une faible partie des terres publiques en plantant manuellement 89.500 plants (1,1% du total

québécois).

...

Les travaux connexes au reboisement ont également connu une faible activité comparative aux autres régions du Québec: aucun travail de débroussaillage en forêts, aucun ensemencement, aucun entretien de la régénération et à peine 74 hectares de terres ont fait l'objet de scarifiage (opération qui consiste à briser la croûte durcie sur le sol). Bref, on peut se demander si la forêt a une quelconque im-

portance chez nous!

...

En fait, c'est au chapitre du développement du réseau routier que les efforts du secteur «Terres et forêts» furent les plus intéressants en 80-81. Les travaux de voirie forestière ont engagé quelque 6 145 300 \$. La majorité de ces efforts ont porté sur le projet de route «Manic V - Gagnon», pour laquelle on a réalisé 60 km de plans et devis, construit 14 nouveaux kilomètres et amélioré les 35 kilomètres déjà existants.

Le Nordic

"Votre journal de fin de semaine"

Hebdomadaire publié le samedi par les Editions Nordiques Inc. - une division du Groupe Quebecor Inc.

Directeur général régional: Paul Brisson

Publicitaires: Luc Michaud, Yves Proulx

Directeur général: Claire Brisson

Directeur des services administratifs: Guy Dallaire

Journalistes: Raphaël Hovington, Jean Garon, Paul Fortier

Directeur commercial: Daniel Emond

Directeur de l'information: René Vallée

Directeur de production: Aline Parent

Directeur de la photographie: Jean-Paul Fouquet

Atelier: Raymonde Dubé, Diane Labonté, Ginette Beaulieu, Ghyslaine Perreault, Monique Dubé

Administration: France Michaud, comptable

Lise Lévesque, commis à la facturation

Hélène Lévesque

Imprimé aux ateliers Nordiques, une division du Groupe Quebecor Inc. - Sept-Îles (962-9441)

LE NORDIC, 3, Place LaSalle, Baie-Comeau.

296-6744, 296-5900



JOURNAL SELECT DU QUÉBEC

Distribution: Messageries Dynamiques

Le courrier de deuxième classe, enregistrement no 2298

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de ce journal

PSYCHOLOGIE

Jimmy Ratté

«Se mentir à soi-même»

J'avais pris l'habitude fragile certitude De croire la solitude Préférable au chagrin

M. Grizolia

Pendant sa croissance l'organisme humain présente une grande sensibilité à son environnement car il est fragile, démuné et dépendant des individus plus âgés. Si le milieu est adéquat, le développement suivra les étapes prévues par le code génétique et la personne développera son potentiel. Par adéquatité, j'entends un climat de sécurité, d'amour et de stimulation sensorielle de l'enfant par les

grands. Plus le jeune avance vers la maturité moins ce que pensent et font les autres l'affecte directement car il développe progressivement une sélection personnelle de ce qu'il garde et rejette de ses pairs. Ainsi, il affirme ses valeurs propres et refuse de se faire manipuler par les autres comme un enfant.

Nous pouvons également concevoir que plus on est démuné comme personne, plus les défenses contre les blessures psychologiques doivent être fortes puisque physiquement on y peut rien, on ne

peut fuir ni attaquer. Ainsi, un individu naissant dans un lieu inadéquat - où les adultes sont perturbés - devra mobiliser ses ressources pour endurer la souffrance causée par l'extérieur. Un parent rejetant et menaçant engendra la rage crue et sans bornes marquant la structure de la personne. Un autre simplement froid engendrant la privation émotionnelle fera ressentir une mélancolie et un manque d'intérêt face à la vie.

On pourrait continuer ainsi durant toute la petite enfance jusqu'à l'adolescence, périodes où l'individu affermit sa personne et apprend à baisser ou au contraire affermir ses protections précoces.

L'enfant rejeté

Les résistances construites pendant la croissance sont rendues inconscientes et répondent de façon automatique. Par exemple pour l'enfant rejeté, tout indice d'agressivité de la part

des autres mobilise son désir de mort; pour celui délaissé, l'impression qu'il ne participe pas au monde des vivants. Nous pourrions montrer un nombre incalculable d'exemples de protections construites pendant la tendre enfance; chacun a sa défense préférée représentant son trouble personnel latent ou manifeste. Chaque personne refuse de vivre une certaine émotion parce qu'elle réveille son trauma personnel. Ceci est normal, c'est-à-dire vécu par la moyenne des gens. Ce qui est plus tragique c'est quand l'individu est prisonnier de sa défense, par exemple lorsqu'il se sent rejeté par tous ou possiblement abandonné sans indice raisonnable. Cela signifie qu'il doit entreprendre un programme de croissance car il lui reste à dépasser ses déficits et cesser de se protéger sans raison.

PHENOMENES RELIGIEUX

Raymond Duval, ptre



Les sciences occultes

J'ai choisi de vous parler de sujets qu'on n'a pas l'habitude de traiter. Et pourtant dans nos milieux, il y a des expériences qui se vivent depuis un certain temps. Je veux parler de sciences occultes, de spiritisme, d'horoscopes et de tirage aux cartes etc.



RELIGION

Mgr Ebacher

NOS FAMILLES

Jean-Paul II a publié, juste avant Noël, un grand texte sur la famille. Il nous y invite tout particulièrement à aimer la famille.

«Aimer la famille signifie savoir en estimer les valeurs et les possibilités, en cherchant toujours à les promouvoir.

Aimer la famille signifie reconnaître les dangers et les maux qui la menacent, afin de pouvoir les surmonter.

Aimer la famille signifie faire en sorte de lui assurer un milieu favorable à son développement. Et c'est encore une forme éminente d'amour de redonner à la famille chrétienne d'aujourd'hui, souvent tentée de se décourager ou angoissée par les difficultés croissantes, des raisons de croire en elle-même, dans ses richesses de nature et de grâce, dans la mission que Dieu lui a confiée.

Il faut que les familles d'aujourd'hui se ressaisissent! Il faut qu'elles suivent le Christ.»

Cet appel à aimer la famille et à travailler pour l'améliorer est très actuel. Car la famille reste parmi nous, la cellule de base de l'Eglise et de la société. Elle demeure le lieu premier où nous apprenons ensemble, au ras de la vie, les valeurs les plus essentielles et les plus stables de notre humanité.

Jean-Paul II nous a donné aussi une belle prière sur le thème de la famille.

«Dieu de qui provient toute paternité au ciel et sur la terre, Père, qui est Amour et Vie, fais que chaque famille humaine sur la terre devienne par ton Fils, Jésus-Christ, «né d'une Femme» et par l'Esprit-Saint, source de divine charité, un vrai sanctuaire de la vie et de l'Amour pour les générations qui sans cesse se renouvellent. Fais que ta grâce guide les pensées et les oeuvres des époux vers le bien de leurs familles et de toutes les familles du monde. Fais que les jeunes générations trouvent dans la famille un puissant soutien pour leur humanité et leur croissance dans la vérité et dans l'amour. Fais que l'amour, fortifié par la grâce du sacrement de mariage, se démontre plus fort que toute faiblesse et que toute crise, à travers lesquelles, parfois, passent nos familles. Fais enfin, nous te le demandons par l'intercession de la Sainte Famille de Nazareth, que l'Eglise au centre de toutes les nations de la terre puisse accomplir avec fruit sa mission dans la famille et par la famille. Par Jésus le Christ notre Seigneur, qui est la voie, la vérité et la vie pour les siècles des siècles. Amen».

D'où vient cette remontée des sciences occultes depuis quelques années chez nous? A quoi attribuer ce nouveau phénomène? Je l'attribue à la baisse de la foi et comme on dit de la «religion» chez nous. Tout homme est porteur en lui d'une dimension religieuse qui doit s'exprimer positivement sinon elle dévie dans de faux chemins. C'est ce qui arrive lorsque des personnes se lancent dans l'occultisme et dans les autres formes de phénomènes occultes.

Depuis quelques années, dans mon ministère de prêtre, j'ai rencontré des personnes qui ont vécu ces expériences. La plupart des personnes rencontrées ignoraient le danger de ces expériences.

Au lieu donc de partir de théorie à ce sujet, je vais vous donner quelques cas pratiques dont j'ai eu à m'occuper dans mon ministère pastoral et, en deuxième lieu, ce qu'en pensent la Bible et l'Eglise.

Un jour, une dame m'appelle, elle me parle de tables tournantes, de spiritisme et me demande si je crois à cela. Je lui dis que «OUI» et que c'est «DANGEREUX» de vivre ces expériences. Elle me dit: «J'ai fait cette expérience pour le «FUN» et ça marché. Depuis ce temps, je me sens poursuivie, j'ai

des peurs et des angoisses. Je ne suis plus capable de dormir sans que les lumières soient ouvertes si mon mari n'est pas là. C'est comme s'il y avait quelqu'un près de moi. Je suis rendue que je ne dors plus».

Une autre fois, un confrère m'appelle pour aller à une maison. Il y avait des bruits étranges. Tout le monde avait peur. J'interroge et j'apprends qu'on avait fait des expériences avec des tables ouja.

Un autre jour, je participe à une retraite et une dame vient me voir. Tout en causant, j'apprends qu'elle tire aux cartes. «Vous savez, dit-elle, ça marche!»

C'est bien là le danger. C'est quand ça marche, autrement ce n'est pas dangereux. Elle me racontait des cas et le succès de ces tirages aux cartes. Tout en continuant de parler, elle me racontait qu'elle était, par moment, bourrée d'angoisses et de problèmes intérieurs.

Voilà donc quelques cas pratiques que j'ai eus dans mon travail pastoral. Je pourrais en citer bien d'autres. A chaque cas que j'avais, je retournais me documenter et j'étudiais ce domaine, vaste et complexe, de ce qu'on appelle les sciences occultes.

(A suivre).

Le Conseil de la culture part en tournée régionale

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Le Conseil de la culture entreprendra à la mi-février une vaste tournée de consultation qui le conduira dans plusieurs villes de la Côte-Nord, dont Forestville, Sept-Iles, Port-Cartier et Havre St-Pierre.

Par cette tournée, le conseil aspire à rencontrer les personnes et organismes intéressés au développement culturel, leur expliquer ses politiques ainsi que la décentralisation prochaine des programmes

du ministère des Affaires culturelles.

La consultation permettra également de mettre sur pied un nouveau mécanisme de consultation et de concertation, appelé mécanisme disciplinaire régional, et de sensibiliser le public à la tournée du ministre Clément Richard.

Par ailleurs, le conseil de la culture va embaucher sous peu un agent culturel, geste qu'il n'a pu poser en 1981 à cause des coupures budgétaires.

Les petites annonces dans
Le Nordic
et le
C'EST PAYANT! PAYANT!
Par téléphone **296-3350**

A VOUS DE JUGER



Le public est invité à choisir les personnalités et l'événement de l'année 1981 parmi les suggestions suivantes pour chacune des catégories:

Personnalité publique

Jean-René Albert
Maurice Boutin
Robert Charest
Jean-Claude Dufour
Ginette Voyer-Gagnon
Henry Leonard
Lucien Lessard
Pierre Maltais
Marcel Plamondon
Michel St-Laurent

Personnalité artistique

Louise Bélanger
Gerard Duval
Jacinthe Jean
Wilfrida Perron
Marie-France Rochette
Geneviève Simard

Personnalité sportive

Gilles Arseneault
Leopold Arseneault
Paul Blanchard
Louise Bolduc
Marc Caron
Debby Deschênes
Serge Gélinas
Denis Langlois
Denis Lavoie
Brian Verge

Événement de l'année

Le projet de la loi visant la fusion de Baie-Comeau et Hauteville
L'annonce d'un projet d'agrandissement à la Société canadienne de métaux Reynolds
Le règlement du conflit entre les forestiers et la compagnie ONS
La fermeture de la Scierie des Outardes
La crise hospitalière
La crise à l'entraide économique
La Traversée internationale du fleuve St-Laurent en ski nautique (TRAVSKI)
La prise de contrôle d'Argava par Air Satellite
La fissure sur le barrage Daniel Johnson

BULLETTIN DE VOTE

Personnalité publique:

Personnalité artistique:

Personnalité sportive:

Événement de l'année:

Seuls les bulletins de vote originaux publiés dans les journaux ou distribués par le Cercle de presse Lefrançois seront acceptés. Envoyez vos bulletins de vote au Cercle de presse Lefrançois, C.P. 152, Baie-Comeau, ou déposez-les dans une boîte réservée à cet effet aux journaux ou stations de radio. Le vote se poursuivra jusqu'au 19 février. Les résultats seront dévoilés le 26 février, à l'occasion du gala annuel du Cercle de presse Lefrançois.

NAISSANCES DE LA SEMAINE



23 JANVIER: Barbara St-Gelais et Robin Pigeon, Forestville (garçon)
23 JANVIER: Chantale Bezeau et Roberto Fournier, Baie-Trinité, (garçon)
24 JANVIER: Lorraine Lemoine et Michel Bélanger, Hauteville (fille)
24 JANVIER: Lorraine Jean et Serge Marmen, Baie-Comeau (fille)
25 JANVIER: Claudette Turcotte et Alain Fleuri, Baie-Comeau (garçon)
25 JANVIER: Christiane Paré et Jeannot Deschênes, Baie-Comeau (garçon)
25 JANVIER: Diane Vibert et Jacques Morin, Baie-Comeau (fille)
25 JANVIER: Claire Samson et Raymond Bouchard, Hauteville (fille)
25 JANVIER: Jacqueline St-Pierre et Jacques Tessi, Baie-Comeau (garçon)
26 JANVIER: Cécile Huart et Henrio Maltais, Ste-Thérèse de Colombier (fille)
28 JANVIER: Suzanne Levasseur et Raynald Savard, Baie-Comeau (fille)

Une enseigne d'excellence

Imprimerie Laizé
1981 Ltée

838, rue De Bretagne, Hauteville

589-2028

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES

Guy Imbeault, directeur général





LE JUDICIAIRE

Jean-Marc Letarte

Accusé de 12 introductions par effraction: Jocelyn Leblanc écope de deux ans moins un jour

Un jeune homme dans la vingtaine, de Hauterive, Jocelyn Leblanc, comparait devant l'honorable juge Rock Lefrançois au Palais de Justice de Baie-Comeau mardi de cette semaine sous plusieurs inculpations de même nature.

En effet, Leblanc enregistrait alors des plaidoyers de culpabilité à pas moins de douze accusations de s'être introduit par effraction dans des résidences privées de

la région et ce, au cours de l'année 1981. Me Arnold Brochu qui représentait la Couronne dans ce dossier, fit alors part au président du Tribunal qu'il y avait beaucoup trop de ces crimes qui se commettaient dans la région et qu'il était temps que cela cesse. Il demandait alors une peine d'emprisonnement. Me Serge Francoeur qui représentait Bouchard, a surtout axé ses représentations visant alors la clémence du

Tribunal.

Ayant pris en considération les plaidoyers de culpabilité de l'accusé, la gravité des accusations reprochées ainsi que les représentations qui lui avaient été faites par les procureurs des parties, l'honorable Lefrançois décidait alors qu'une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour serait adéquate dans le présent cas.

C'est en début de semaine, suite à une tentative de hold-up avortée, qu'était appréhendé à son domicile sis au 29 de la rue Low à Baie-Comeau, un jeune homme du nom de Larry Henley. L'arrestation a alors été faite par le sergent Maurice Côté de la Sûreté municipale de Baie-Comeau.

Henley comparait:

Le 2 février, soit le lendemain de son arrestation, Henley, qui était accompagné de son procureur, Me Marwan Bachir, de Baie-Comeau, comparait devant la Cour des Sessions de la Paix, alors présidée par l'honorable juge Rock Lefrançois. L'accusé devait alors répondre de deux accusations portées contre lui en vertu du Code criminel.

En rapport avec les deux hold-up commis dans les gaz-bar Texaco:

Tout cautionnement refusé à Larry Henley

«Primo», Larry Henley était accusé d'avoir, le ou vers le 23 janvier 1982, à Baie-Comeau, district de Hauterive, illégalement commis un vol qualifié, en volant une somme d'argent s'élevant au montant de \$1,717.59, propriété de Jean-Guy Lechasseur du garage Lechasseur Texaco situé sur le boulevard Lasalle à Baie-Comeau, et pour extorquer ladite somme d'argent et empêcher ou maîtriser toute résistance au vol, employé des menaces de violence ou de la violence contre une personne, à savoir, Josée Fouquet, préposée à la caisse dudit établissement lors de la commission du vol.

«Secundo», Henley avait à faire face à

l'accusation d'avoir, le ou vers le premier février 1982, à Baie-Comeau, district de Hauterive toujours, illégalement tenté de voler une somme d'argent de plus de \$200.00, propriété de Sabin Truchon, opérant le gaz-bar Texaco situé près de chez Haute-Baie Automobiles, commettant par là un acte criminel.

Lors de sa comparution devant le Tribunal, l'accusé a alors enregistré des plaidoyers de non culpabilité aux accusations portées contre lui, et son procureur, Me Marwan Bachir, demandait que son client soit remis en liberté sous cautionnement. C'est alors que le procureur de la Couronne en cette affaire, Me Pierre

Michaud, s'objecta à la remise en liberté de Henley, et demandait à ce que tout cautionnement soit refusé à l'accusé, ce à quoi l'honorable juge Lefrançois acquiesça, des motifs valables énoncés par la Couronne ayant appuyé cette demande de refus.

Le procureur de l'accusé demandait alors que l'on procède à une enquête sur cautionnement, requête qui fut accueillie par le Président du Tribunal, qui fixa l'audition de celle-ci au 16 février prochain. Il va s'en dire qu'en attendant que sa requête en cautionnement soit entendue par la Cour, Henley devra demeurer incarcéré au Centre de détention de Baie-Comeau.

Georges Banville plaide coupable à tentative de meurtre

C'est cette semaine que Georges Banville, de Franquelin, dans le district judiciaire de Hauterive, revenait devant la Cour des Sessions de la Paix, accompagné de son procureur Me Omer Carrier, de Baie-Comeau, et ce, afin de finaliser le dossier qui fait l'objet de sa présence intermittente devant la Cour depuis mars 1980.

Les événements qui font que Banville revenait devant le Tribunal cette semaine remontent à bientôt deux ans, alors que

Georges Banville comparait sous l'accusation d'avoir, le 11 mars 1980, à Franquelin, district de Hauterive, déchargé une arme à feu de calibre .22 sur la personne de Daniel Moreau. Suite à sa première comparution devant la Cour le 17 mars 1980, l'accusé avait été admis à cautionnement alors qu'il fournissait une garantie de \$5,000.00 afin d'assurer sa présence devant la Cour lorsqu'il en serait requis.

Cette semaine, toujours accompagné de son procureur, Me Omer Carrier, l'accusé enregistrait un plaidoyer de culpabilité à l'accusation portée de tentative de meurtre, et les procureurs, Me Pierre Michaud pour la Couronne et Me Omer Carrier pour l'accusé, firent les représentations qu'ils jugeaient nécessaires quant à la partie qu'ils représentaient. Le juge Lefrançois prit donc le tout en délibéré, et rendra sa sentence le 8 avril prochain.

Accusé d'actions indécentes et admis à caution: Serge Bouchard subit son procès aujourd'hui le 5 février

Serge Bouchard, un jeune de Baie-Comeau, comparait devant l'honorable juge Rock Lefrançois de la Cour des Sessions de la Paix en début de semaine, alors qu'il avait à répondre de s'être porté à des actes indécents à deux reprises, soit en janvier et mai 1981. Le tout se

serait déroulé dans la ville de Hauterive.

Me Jean-Claude Dufour qui représentait l'accusé, a alors demandé à ce que son client soit remis en liberté sous cautionnement. Le procureur de la Couronne, Pierre Michaud, s'objecta

alors à cette demande, et la Cour ordonnait alors que l'on procède à une enquête sur cautionnement, laquelle eut lieu le même jour.

A l'issue de ladite enquête sur cautionnement, le juge Lefrançois remettait l'accusé Bouchard en

liberté jusqu'à l'audition de son procès qui a lieu aujourd'hui devant la Cour des Sessions de Baie-Comeau. L'accusé par ailleurs a dû verser une somme d'argent en garantie de sa présence devant la Cour le 5 février.

Concernant l'émeute de mai 1981 à la prison de Baie-Comeau: 7 accusés comparaissent

Sept personnes comparaissent en début de semaine devant la Cour des Sessions de la Paix de Baie-Comeau en relation avec l'émeute qui avait fait la manchette des journaux au mois de mai 1981, et qui était survenue au Centre de détention de Baie-Comeau. Les accusés, au

nombre de sept, avaient alors à répondre d'une accusation d'avoir causé des méfaits à l'intérieur des murs de la prison de Baie-Comeau, endommageant celle-ci pour au-delà de \$20,000.00.

Les accusés, Paul

Brodeur, Dominique Ouellet, Carol Landry, Vianney Thorn, Jules Fontaine, Rémi Tremblay ainsi que Eddy Lamarre, ont tous enregistré chacun un plaidoyer de non culpabilité à l'accusation portée contre eux, et optaient alors pour subir une enquête préliminaire qui fut fixée pour audition au 7 avril prochain. Il va s'en dire que les accusés demeureront en prison en attendant, puisqu'ils sont déjà incarcérés, purgeant diverses peines d'emprisonnement. C'est Me Pierre Michaud qui occupe pour la Couronne dans ce dossier, et Me Jean-Claude Dufour, de Baie-Comeau, représente la quasi-totalité des accusés.

Un individu demeurant aux Escoumins dans le district de Hauterive, comparait devant le juge Rock Lefrançois mardi de cette semaine, alors qu'il devait répondre de plusieurs accusations portées contre lui, dont la principale était celle de conduite dangereuse.

L'accusé Bouchard qui était accompagné de son procureur, Me Jean-Claude Dufour de Baie-Comeau, enregistrait alors des plaidoyers de culpabilité à toutes les accusations qui pesaient contre lui à savoir, conduite dangereuse dans la ville de Hauterive, refus du test de l'ivressomètre ainsi qu'entrave au travail des policiers alors qu'il résistait à son arrestation.

Les faits qui découlent tous l'un de l'autre se sont ainsi déroulés. L'accusé Bouchard était à la conduite de son véhicule automobile sur le boulevard face à

l'Hôtel-Dieu de Hauterive. Il se livrait alors à certaines acrobaties avec son véhicule, passant même par dessus le terre-plein à deux ou trois reprises. Il se rendit alors sur le stationnement de l'hôpital et là et alors, se livrait à des exercices de tête-à-queue avec son véhicule, manquant de frapper quelques personnes sur son passage. Par la suite, il immobilisa son véhicule, en sortit et c'est en se rendant à pied à l'hôtel Le Manoir qu'il était intercepté par les policiers qui le sommèrent de les suivre afin de passer le test d'ivressomètre. L'accusé refusa cette «invitation» des policiers, et lorsque ces derniers voulurent le faire monter à bord de leur véhicule pour l'amener au poste, il résista alors violemment à son arrestation.

Le même portrait des faits ayant été fait au président du Tribunal par le procureur de la

Couronne, Me Pierre Michaud, le juge Lefrançois n'eut d'autre alternative que de donner des sentences exemplaires à l'accusé.

Sur l'accusation de conduite dangereuse, l'accusé écopa de six mois d'emprisonnement plus une amende de \$100.00 et à défaut du paiement de l'amende, trente jours supplémentaires de

prison; pour entrave au travail des policiers lors de son arrestation, il devra verser une autre amende de \$100.00 ainsi qu'une troisième amende de l'ordre de \$200.00 pour avoir refusé de se prêter au test de l'ivressomètre. Alors les «cowboys au volant», pensez-y bien, un précédent comme condamnation ayant été créé, il pourrait vous en arriver de même.

Accusé d'attentat à la pudeur et de tentative de viol: Victorien Ouellet renonce à son enquête préliminaire

Un jeune homme de Forestville, Victorien Ouellet, se présentait au Palais de Justice de Baie-Comeau en début de semaine, alors qu'il devait subir, selon l'option qu'il avait antérieurement faite lors de sa comparution, son enquête préliminaire en rapport avec deux accusations portées contre lui, soit l'une de tentative de viol à l'endroit d'une jeune fille de Forestville et la seconde pour attentat à la pudeur. Alors que Me Michaud qui représentait la Couronne, était prêt à procéder aux enquêtes préliminaires, l'accusé qui était accompagné de son procureur, Me Pierre Maltais de Hauterive, renonça à subir celle-ci et choisissait alors un procès devant juge seul. Il subira donc celui-ci le 5 mai prochain.

Percée

N'attendez pas! Percez, foncez, prenez votre vie en main. Soyez actifs et vivez mieux; vous découvrirez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!



Vingt heures de spectacles

au téléthon de la paralysie cérébrale

par Raphaël HOVINGTON

Hauterive - Cette année encore, les artistes locaux prendront part au téléthon de la paralysie cérébrale qui se déroule, en fin de semaine, à Hauterive.

Dès l'ouverture du téléthon, samedi soir, à 23 h, on pourra voir et entendre le «Stage band 5/16» qui évolue sous la direction de Louise Bélanger.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des groupes comme Alambic et l'orchestre de Réjean Lefrançois viendront divertir le public. Une invitation spéciale sera également lancée aux musiciens qui travaillent dans les cabarets locaux.

On envisage, par ailleurs, la possibilité de présenter des démonstrations de danse durant cette grande nuit de la solidarité.

Un dimanche exceptionnel

Les spectacles se poursuivront dimanche toute la journée jusqu'à 19 h.

L'avant-midi sera consacré au chant choral religieux ou profane. On pourra entendre la chorale des jeunes de la paroisse St-Sacrement de Hauterive, dirigée par Didier Ouellet.

Par la suite, se succéderont les chorales le Noroit, la Cantilène et de Chute-aux-Outardes. On compte également sur la participation de la chorale de l'église Ste-Amélie pour la messe que Mgr Roger Ebacher doit célébrer à 9 h.

Dans l'ensemble, les spectacles seront très variés. Il y aura de la danse folklorique



Jules Côté.

avec la troupe Kidanse et celle de Timé (Aimé Tremblay). L'Académie de danse déléguera peut-être des danseurs de jazz et de ballet.

Geneviève Simard va également apporter sa contribution avec un spectacle qui s'intitule «Un air de musique varié» et réunissant Mariette Bérubé Bourassa, Jules Côté, les groupes Allegro et Allegretto.

Des élèves de Soeur Suzanne Locas et de l'école de musique, ainsi que les chansonniers Andrew Horwood et Conrad Meunier, participeront également à ce téléthon.

D'autres artistes seront encore présentés par Donald Buotte d'ici le week-end. Elle aimerait notamment produire la chorale Khani-Khantet de Betsiamites.



Andrew Horwood



6 et 7 février de 23 h à 19 h

au



ANIMATION SPECTACLES MUSIQUE



Marc Gendreau animateur

Venez vivre

avec nous les

20 heures

du

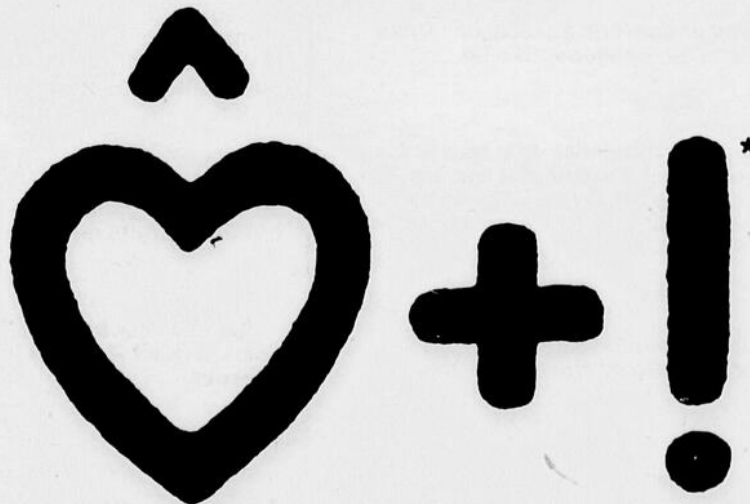
téléthon de la paralysie cérébrale



Robert Boulay animateur

Invitation spéciale à toute la population

DANS LE CADRE DU TELETHON, UNE MESSE SPECIALE SERA CELEBREE PAR MGR ROGER EBACHER, A 9H00 A.M. DIMANCHE, DANS LE MAIL DU CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN.



* Aimer en langage Biss • Institut de communication Bissymbolics

20 HEURES

de spectacle avec nos artistes locaux

sous la présidente d'honneur de Mgr Roger Ebacher.



CHACUN SON TOUR



René Vallée

En nomination au titre de personnalité artistique de l'année, Geneviève Simard est beaucoup plus que l'organisatrice des brunches de l'hôtel Le Manoir. C'est d'abord et avant tout une musicienne qui adore ce qu'elle fait. Combien de musiciens a-t-elle aidés? On ne saurait le dire. En plus d'enseigner, de diriger ses ensembles de flûtes, Geneviève chante. Vous connaissez le quatuor Impromptu? On aura l'occasion d'en reparler.

•••

En y pensant bien, toute l'existence tient dans cette merveille: être nécessaire à quelqu'un, même s'il ne s'agit que d'un seul être.

•••

Au cours des douze mois de 1981, Loto-Québec a permis à 59 citoyens de la Côte-Nord de remporter un lot dont la valeur globale se situe à plus de 625 000 \$. Il y eut deux gagnants de 50 000 \$, un de 10 000 \$ et 21 autres ont acquis des lots de 5 000 \$. Quant aux loteries instantanées, elles ont procuré des gains de 195 000 \$. Il y a tout de même du monde chanceux.

•••

Les statistiques de Loto-Québec n'indiquent pas combien d'argent a été dépensé par les Nord-côtiers pour participer aux divers tirages. La population de la côte est desservie par le personnel du bureau régional de Rimouski...

•••

Les enseignants intéressés à participer aux échanges avec l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario peuvent poser leur candidature jusqu'au 26 mars. Ce programme comporte deux volets, c'est-à-dire, l'enseignement du français, langue seconde dans l'une de ces provinces ou l'enseignement en français de toute autre manière et ce, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

•••

Lundi à 19h30, ne manquez pas la réunion pour préparer la journée internationale des femmes. C'est à la Maison des femmes, 24, rue Mance, Baie-Comeau.

•••

Demain, samedi, l'Ordre Loyal des Moose tient une journée d'initiation, en la salle des loisirs de Chute-aux-Outardes. Renseignements: 296-3555.

•••

Dimanche, déjeuner-causerie au local de l'Unité Domrémy de Baie-Comeau. Rendez-vous à 9h.

•••

Le comité provisoire d'implantation de la maison des jeunes a besoin de bénévoles d'autant plus que les affaires vont très bien ces temps-ci. Il y aura une réunion le 16 février à 19h30 au CRSSS. Si vous voulez faire un petit effort pour les jeunes...

•••

Comme le disait le professeur: «Allez, mettez-vous en rangs par ordre alphabétique, les plus petits à gauche».

•••

Si vous avez 55 ans et plus et que vous désirez voyager à l'extérieur du Québec ou du Canada, appelez Mme Claire Pearson, 296-5893. Elle a été nommée responsable des voyages auprès de la Fédération de l'Age d'Or du Québec.

•••

Le téléthon de la paralysie cérébrale, c'est en fin de semaine.

•••

Vous aimez le ski? A Forestville, on organise un marathon de ski, les 13 et 14 février, à l'occasion du festival de plein air du Lac-aux-Pins.

L'objectif à atteindre pour l'ensemble des participants: 5 000 kilomètres. Il suffit de rejoindre Suzanne Lemieux (587-2659) pour s'inscrire son équipe (cinq skieurs).

La veille du marathon, une randonnée en raquette soulignera l'ouverture du festival.

Egalement au programme: des spectacles avec Aurèle Quinn, Michel Desmeules, Jacques et Marjo Fillion (12 février). Le lendemain soir, Louise Rioux et ses musiciens.

Le festival est bien organisé. On offre même un service de garderie.

•••

Le constable Estelle Trudel signe un article dans la revue *Convergence* de janvier où elle décrit l'expérience vécue cet été par une vingtaine de mineurs qui acceptaient librement de passer une nuit en prison.

Il s'agissait bien sûr d'un «jeu de prévention», mais fort convainquant.

•••

Lucille Dignard est de retour à Baie Comeau après un bref séjour dans la capitale fédérale.

Tout comme moi, elle a été fascinée par la courtoisie des automobilistes qui respectent les piétons.

Ah! Si le monde d'ici pouvait en faire autant.

•••

Réjean Chevarie ne se laisse pas décourager. Il participera bientôt à émission d'affaires publiques pour exposer les motifs qui l'incitent à batailler pour obtenir localement un cours de conducteurs de camions lourds.

•••

Quel poète que ce Roland Jomphe, décoré en octobre dernier de l'Ordre du Canada.

Il a eu la patience d'attendre trente ans avant la parution de son premier recueil: «De l'eau salée dans les veines».

En fait, comme il l'expliquait à un agent de l'Office de la langue française, il écrivait pour ses enfants, pour leur laisser cet héritage de mots d'une époque qui s'en va: la pêche.

Pourquoi écrire en poème? Voici ce qu'il répond: «C'est parce que ça prenait moins de place. Des rimes, c'est comme ce qu'on appelait du «whisky en esprit».

Ceux qui connaissent le «whisky en esprit», comprendront toute la subtilité de cette réponse. Il s'agissait d'une boisson à forte teneur d'alcool qu'il fallait absolument réduire avec de l'eau ou du vin.

Roland Jomphe, un poète qu'il faut lire. Consultez le bulletin d'information de l'Office de la langue française (janvier 1982) pour découvrir quelques traits de cette personnalité fascinante.

•••

On vous rappelle que la Chambre de commerce de Baie Comeau reçoit M. Alfred Hamel à son souper mensuel du 8 février.

•••

Jouez à deviner l'avenir en consultant un livre amusant et divertissant: l'almanach du peuple, édité par Beauchemin.

L'almanach renferme les prédictions de l'astrologue Pierre Pépin, contient un calendrier universel, etc.

Raphaël Hovington



Paul Fortier



Les Nordiques de Québec en ont fait rire plus d'un lors de leur victoire de 8 à 7 sur les «Racquet» du Colorado. Les gars de Denver ne s'en faisaient pas plus que cela après leur échec. «Une autre défaite de plus, se contentaient-ils de dire aux journaux»...

•••

Réjean Guy, Pierre Rocque et compagnie se sont fait mettre la poudre aux fesses, dimanche, au Club de racquetball Manicouagan. Une façon bien étrange de clôturer le tournoi Labatt Légère, une classique annuelle qui commence à avoir ses lettres de noblesse.

•••

Je souhaite personnellement un bon rétablissement à notre ami Jules Guy, présentement hospitalisé...

•••

La fermeture possible de CKBH serait une très lourde perte pour les amateurs de sport de la région. Michel Germain est de loin le meilleur journaliste radiophonique de la Côte-Nord.

•••

La guerre froide qui se poursuit toujours entre René Vallée et moi n'a pas fini de faire couler de la salive. Il ne se passe pas une journée sans que quelqu'un m'accroche au passage pour me demander si la chose est sérieuse. Demandez à monsieur Vallée...

•••

L'épouse de Nicol Germain, ex-gardien des '71' de Baie-Comeau, a donné naissance à un gros bébé de plus de dix livres. Félicitations! J'oubliais, c'est un garçon...

•••

Le grand Pierre Côté est à la recherche d'annonceurs pour le 22ième tournoi de hockey mineur de Baie-Comeau. Ceux qui seraient intéressés à faire ce travail n'ont qu'à le contacter. Pierre sera heureux de prendre votre nom.



La mascotte des prochaines finales régionales des Jeux d'hiver de Hauterive s'appellera «Ti-Rive». Il s'agit d'une outarde. Une création de Richard Tremblay.

Maison des jeunes On achètera en payant comptant

par René VALLEE

Hauterive - Le projet «La Maisonnée» a maintenant le vent dans les voiles. Déjà, on espère pouvoir acheter la maison du 836, boulevard Joliet à la fin

du mois de mars.

Selon Denise Arsenault, l'une des responsables du projet, on s'attend d'acquérir la maison en payant comptant. Samedi, lors du «samedi-spaghetti», le maire Maurice Boutin

a annoncé le versement possible d'une somme de 30 000 \$ au projet par la Société de développement de Hauterive. Pour ce faire, il faut cependant attendre qu'il y ait eu entente à ce sujet.

Par contre, le samedi-spaghetti qui se voulait beaucoup plus une activité de sensibilisation que de financement, a rapporté une somme évaluée à 1200 \$. Près

de 350 personnes ont participé à l'événement où les jeunes ont joué un rôle important au chapitre de l'animation.

Puisque la maison des jeunes semble répondre à un besoin, tout sera mis en oeuvre pour compléter le financement du projet. A surveiller, la venue prochaine de «COCO» Douglas. Ce dernier commentera une parade de mode.



Les jeunes veulent leur maison. Ils l'ont prouvé par leur participation samedi dernier à la Polyvalente de Hauterive.

À tous les points de vue, Honda... c'est l'auto-satisfaction!



L'auto-satisfaction...

C'est la voiture que l'on conduit avec plaisir. Que l'on apprécie pour ses qualités et ses performances. La voiture qui satisfait vraiment les conducteurs exigeants car elle offre un maximum de luxe et de confort... à un prix abordable.

L'auto-satisfaction c'est avant tout:

- une haute technologie
- des performances exceptionnelles
- une remarquable

économie d'essence

- de superbes lignes aérodynamiques
- une gamme complète de modèles
- une nouvelle garantie complète de 5 ans
- de nombreux perfectionnements techniques.

L'auto-satisfaction c'est aussi:

- l'assurance d'un service rapide et courtois
- tout un réseau de concessionnaires bien renseignés sur les améliorations apportées aux

Honda 1982

- des prix vraiment compétitifs. L'auto-satisfaction c'est de savoir que l'on fait un bon choix. C'est de découvrir le plaisir de conduire une superbe Civic, Accord ou Prelude 1982. C'est tout ça l'auto-satisfaction!

HONDA
c'est l'auto-satisfaction!

AUTO MANIC ENRG.
Division Hamilton & Bourassa
276, boul. Lasalle
296-4938



Publicité «sympathique» mais frauduleuse

La publicité sympathique est une sollicitation frauduleuse où le produit «appât» est une annonce publicitaire dans un journal d'annonces. Ce journal, d'une association supposément sympathique contient parfois 800 annonces vendues plusieurs mois à l'avance. Inutile d'ajouter que souvent ce journal n'est même pas publié ou que sa distribution est restreinte aux seuls annonceurs.

Habituellement, ce sont les petits commerçants qui sont la clientèle cible de ces «vendeurs d'annonces». La sollicitation se fait généralement par téléphone, il devient très difficile pour la personne sollicitée de reconnaître ou de retracer celui qui l'appelle, la majorité des vendeurs se servant de plusieurs alias. Le vendeur ne mentionne jamais le fait

qu'il est l'employé d'une maison de publicité. Le «client» qui appelle au numéro de téléphone imprimé sur un reçu entendra son interlocuteur répondre: «A qui voulez-vous parler» ou encore «...le... (numéro de téléphone)... Bonjour!» Le «client» restera sous l'impression qu'il s'adresse à l'organisme pour lequel il a été sollicité.

L'association au nom de laquelle on sollicite le commerçant reçoit parfois une infime partie des sommes reçues (généralement 5%). Le plus souvent, l'association ne reçoit rien. Parfois, l'association n'existe même pas!

Un paravent

Il y a des dirigeants de ces agences de sollicitation qui enregistrent des raisons sociales laissant croire qu'il s'agit d'oeuvres charitables, philanthropiques ou culturelles, or ne s'agit que d'un paravent pour empêcher eux-mêmes tout le produit de leur sollicitation.

N'achetez jamais de publicité par téléphone. Exigez un écrit. Cet écrit ne doit pas être une facture. Cet écrit doit être un contrat précis indiquant le tirage de cette revue, le mode de distribution et la durée du contrat. Si jamais vous n'êtes pas satisfait ou si on vous a menti sur une des clauses du contrat, vous pourrez ainsi recourir au Tribunal des petites créances pour récupérer votre argent. Mais encore une fois,

n'achetez jamais de publicité par téléphone. Exigez que le vendeur vienne lui-même sur place vous expliquer ce qu'il a à vous offrir et exigez un contrat écrit.

Comment reconnaître ces vendeurs sans scrupule? Ils procèdent toujours par

téléphone. Ils utilisent des noms d'associations sympathiques comme: la police - les pompiers - les employés du gouvernement - l'âge d'or - les accidentés du travail - la pollution - l'Histoire - le monde de la construction - les clubs de hockey, même

les clubs sociaux comme les Chevaliers de Colomb, les Anciens Combattants, etc...

Acheter de la publicité, c'est sérieux, ça ne se fait pas par téléphone. Et signez toujours un contrat détaillé écrit.

Les recettes préférées

On a dit que «chaque mille compte pour deux en hiver». Se garder simplement au chaud en ce temps de l'année exige certainement plus d'énergie. Et ce besoin supplémentaire d'énergie exige des repas plus nourrissants.

Il n'y a rien comme un ragoût pour satisfaire ces appétits voraces d'hiver. En fait,

on en retire une certaine satisfaction en le regardant mijoter. Pour votre prochain ragoût, choisissez le ragoût de poulet maison. Le poulet mijote dans un bouillon, simplement mais parfaitement assaisonné, jusqu'à ce qu'il soit tendre. Après sa cuisson, le poulet est débarrassé de sa peau et de ses os, et

coupé en bouchées pendant que carottes, céleri et oignons mijotent dans le bouillon. Le lait écrémé instantané ajoute la même quantité d'importantes protéines que du lait entier ou de la crème, mais au niveau plus bas de calories. Réchauffez votre famille ce soir avec ce ragoût velouté au goût riche.



Ragoût de poulet maison

(Pour 6 ou 8 personnes)

- 3 1/2 à 4 lbs de poulet, découpé.
- 2 tasses d'eau.
- 2 c. à thé de mélange à bouillon de poulet.
- 1 c. à thé de sel.
- 3/4 c. à thé d'assaisonnement à volaille.
- 2 tasses de carottes, en minces rondelles.
- 3/4 tasses de céleri, en rondelles.
- 5 petits oignons, en quartiers.
- 1/2 tasse de farine tous

usages.
1 1/2 tasse de lait écrémé instantané liquide CARNATION.
1 1/2 tasse de petits pois, surgelés.

Mettre morceaux de poulet, eau, mélange à bouillon, sel et assaisonnement à volaille dans une grande casserole. Faire bouillir doucement de 45 à 60 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Retirer le poulet. Ajouter carottes, céleri et oignons au bouillon; couvrir et faire bouillir

doucement pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient à peine tendres. Enlever la peau du poulet et le désosser; couper en bouchées. Bien délayer la farine dans le lait écrémé liquide; incorporer graduellement dans la préparation. Ajouter les petits pois. Faire cuire à feu moyen, en remuant constamment, jusqu'à ce que le tout commence à bouillir et épaississe. Remettre le poulet dans la casserole; bien faire réchauffer.

PROVINCE de QUEBEC Municipalité de VILLE DE HAUTERIVE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, QUE:—

Le Conseil de Ville de Hauterive a adopté lors d'une séance régulière tenue le 25 janvier 1982 le règlement 335-1, modifiant les articles 3, 4 et 5 du chapitre 2 du règlement 335, afin d'étendre leurs pouvoirs aux fonctionnaires et employés du Service des Travaux publics, de même que l'article 66 de ce règlement.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, aux heures normales de bureau.

DONNE à Hauterive, ce 2ième jour de février mil neuf cent quatre-vingt-deux

GABRIEL-YVAN GAGNON
Greffier

Le développement, l'affaire de tous

PROVINCE de QUEBEC Municipalité de VILLE DE HAUTERIVE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, QUE:—

Le Conseil de Ville de Hauterive a adopté lors d'une séance spéciale tenue le 28 janvier 1982 le règlement 430-1, modifiant le règlement 430 en son article 11 afin de porter le taux d'intérêts à 21%.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du soussigné aux heures normales de bureau.

DONNE à Hauterive ce 2ième jour de février mil neuf cent quatre-vingt-deux

GABRIEL-YVAN GAGNON
Greffier

PROVINCE de QUEBEC Municipalité de VILLE DE HAUTERIVE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, QUE:—

Le Conseil de Ville de Hauterive a adopté lors d'une séance spéciale tenue le 28 janvier 1982 le règlement 235D, modifiant le règlement 235 et ses amendements afin de modifier l'article 4 concernant la représentativité des employés participant au régime au sein du comité de retraite et le nombre de voix requises pour la prise de décision.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du soussigné aux heures normales de bureau.

DONNE à Hauterive ce 2ième jour de février mil neuf cent quatre-vingt-deux

GABRIEL-YVAN GAGNON
Greffier

Ici et Là

par Raphaël HOVINGTON

On annonce l'ouverture de la période d'inscription au programme d'aide financière des Archives nationales du Québec.

Les demandes doivent être complétées avant le 28 février et acheminées à Marc-André Leclerc, Centre d'archives de la Côte-Nord, 649, boul. Laure ouest, Sept-Iles, G4R 1X8.

Le programme s'adresse à tous les individus ou organismes intéressés à poursuivre des recherches en archivistique.

Pour obtenir le formulaire et le guide de présentation des projets, contactez M. Leclerc, au 962-3434.

A VOIR

Le groupe Alambic, au café jeunesse du centre récréatif de Baie Comeau, le 5 février.

La pièce de théâtre, «Le tout pour le tout», du TPQ, au cégep de Hauterive, le 9 février, à 20 h 30.

Une exposition en hommage aux travailleurs forestiers: «La vie en forêt au début du XXe siècle», au Musée de Baie Comeau.

L'exposition «Le chant du monde» du peintre Gaby Drapeau au Corridor, 3 Cadillac, Baie Comeau.

Les tableaux de Lyne Dionne à la bibliothèque de Baie Comeau.

A l'auditorium du cégep, ce soir, à 19 h 30, un drame fantastique, «Excalibur», de John Boorman, d'après la légende du Roi Arthur.

AUDITIONS

L'école Pierre-Laporte recrute de jeunes candidats pour son programme de ballet.

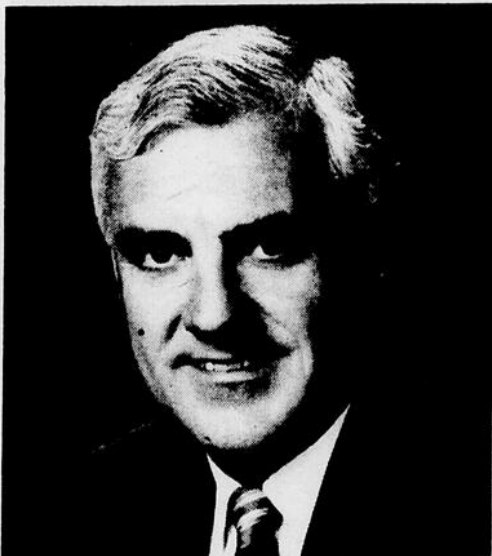
Les garçons et les filles qui rêvent d'une carrière professionnelle, sont priés de se présenter aux auditions qui auront lieu, samedi, à 13 h, au centre socio-culturel de Baie Comeau.

CINEMAS PARALLELES

L'Association des cinémas parallèles du Québec organise une rencontre régionale à l'auditorium du cégep de Hauterive, le 7 février, de 9 h 30 à 17 h.

On expliquera notamment le fonctionnement d'un cinéma parallèle. Renseignements de Pierre des Aulniers (589-5707) ou de Florence Bolté (1-514-729-6393).

QUEBECOR inc. NOMINATION



M. René Guérin.

M. Pierre Péladeau, président de Quebecor inc. et de sa filiale Groupe Quebecor inc., annonce la nomination de M. René Guérin au poste de vice-président, Ventes.

Monsieur Guérin oeuvre au sein de Quebecor depuis près de 8 ans et a occupé les postes de directeur des ventes de l'imprimerie Montréal-Magog et de vice-président, ventes secteur imprimeries de Groupe Quebecor inc.

Quebecor inc. publie deux quotidiens, cinq hebdomadaires populaires, vingt-deux hebdomadaires régionaux, un journal du dimanche de langue anglaise et six magazines de langue française. Le groupe compte également les plus importantes maisons de distribution de publications et de disques au Québec, huit imprimeries, un laboratoire de traitement de pellicules photographiques et une maison d'édition de livres.

FERNAND GIGNAC

Fernand Gignac chantera à Baie Comeau, le 16 mai prochain, à l'occasion de l'exposition industrielle et commerciale.

On annonce également la visite de Jeanne D'Arc Charlebois, pour le 7 mars, dans le cadre du carnaval de l'Age d'Or.

RAPIDEMENT

Le Regroupement des gens de théâtre a obtenu une subvention de \$4 500 du ministère des Affaires culturelles pour favoriser un échange entre les troupes de la Côte-Nord.

Serge Laprade accueillera Marie-Josée Simard à l'occasion du téléthon de la paralysie cérébrale. On la verra entre 10 h et midi.

L'Association québécoise du jeune théâtre organise un premier carrefour-festival. Les troupes peuvent communiquer avec Bruno Roy, à Sept-Iles, au 968-4009.

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Le groupe Alambic donnera un spectacle, ce soir, au café jeunesse du centre récréatif de Baie Comeau.

Ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans, le café

Alambic en vedette

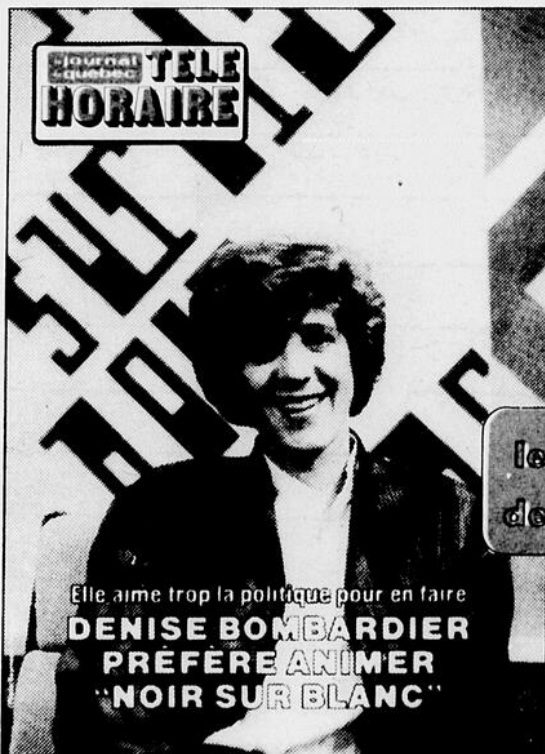
jeunesse sera également l'hôte de l'animateur Daniel Tremblay qui produira une émission de radio d'une demi-heure pour le 79.

Au cours de la soirée, on fera tirer deux paires de jeans, offertes par la boutique

Jeans-o-Tech.

Quant au groupe Alambic, il effectue un retour à la scène avec du nouveau répertoire. Cet ensemble réunit Michel Ferguson, André Tremblay, Jean-Louis Taliano, Clément et Normand Auger.

UN TÉLÉ HORAIRE plus complet !



tous les SAMEDIS dans

le journal de québec

Tous les samedis, le Journal de Québec publie un Télé-Horaire complet puisqu'il comprend tous les canaux diffusant sur le câble.

Ne manquez plus vos émissions préférées, servez-vous de votre Télé-Horaire publié tous les samedis dans le Journal de Québec

POUR MIEUX VOIR ET LIRE CE QU'ON VIT



ABONNEZ-VOUS: Québec 687-2021
Saguenay 543-7715
Lac-St-Jean, Côte-Nord 1 (800) 463-9118
Beauce, Montmagny, Bas-du-Fleuve,
Gaspésie 1 (800) 463-4645



Les solutions des jeux de la semaine dernière sont:

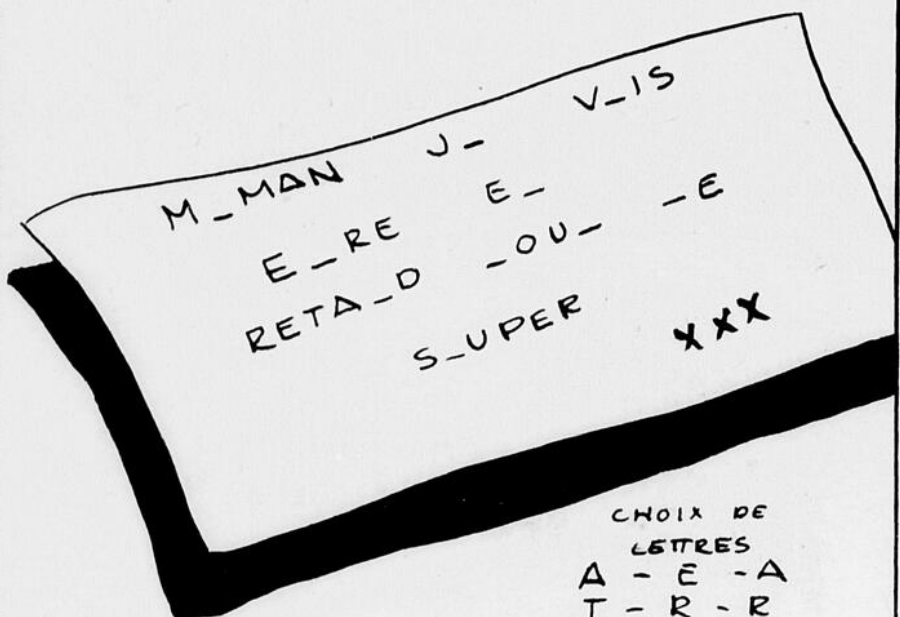
- ① UNE FEUILLE
- ② a. 5
b. 11
c. 90
d. 9
- ③ 1. TROMPE
2. OREILLE
3. ARBRE
4. GRILLE
5. NUAGE

POUR PARTICIPER À NOTRE CONCOURS REMPLIR ET ENVOYER LE COUPON SUIVANT À: "CLUB POPOL" 3 PLACE LASALLE, BAIE-COMEAU.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 TEL: _____ ÂGE _____
 REP: ① _____ ② NO _____
 ③ _____
 ④ _____

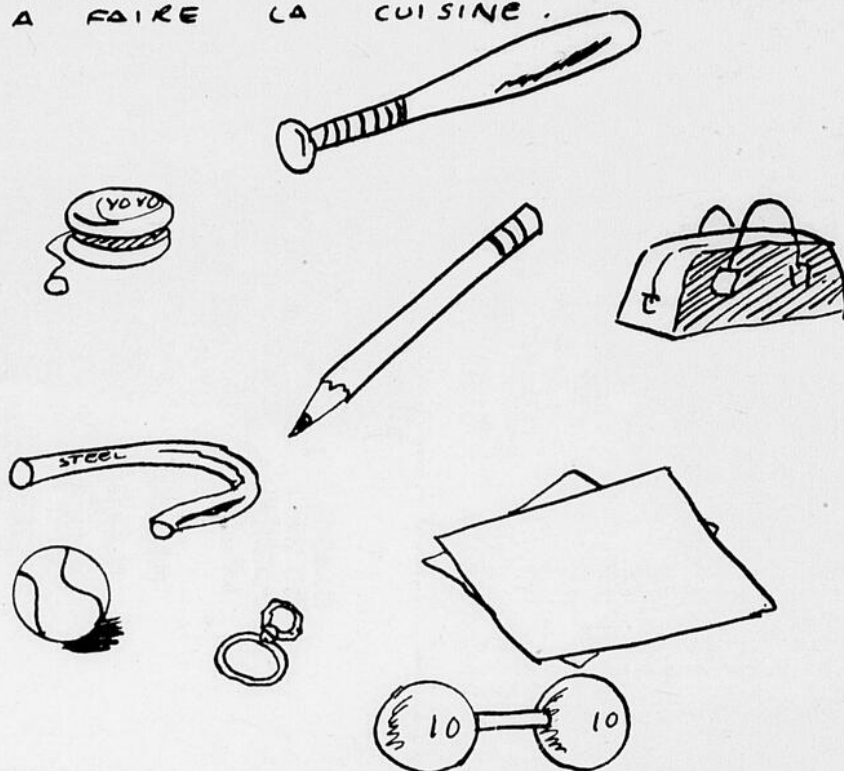
No: 27

JEU NO: 1 INSCRIRE LES LETTRES MANQUANTES POUR DECOUVRIR LE MESSAGE

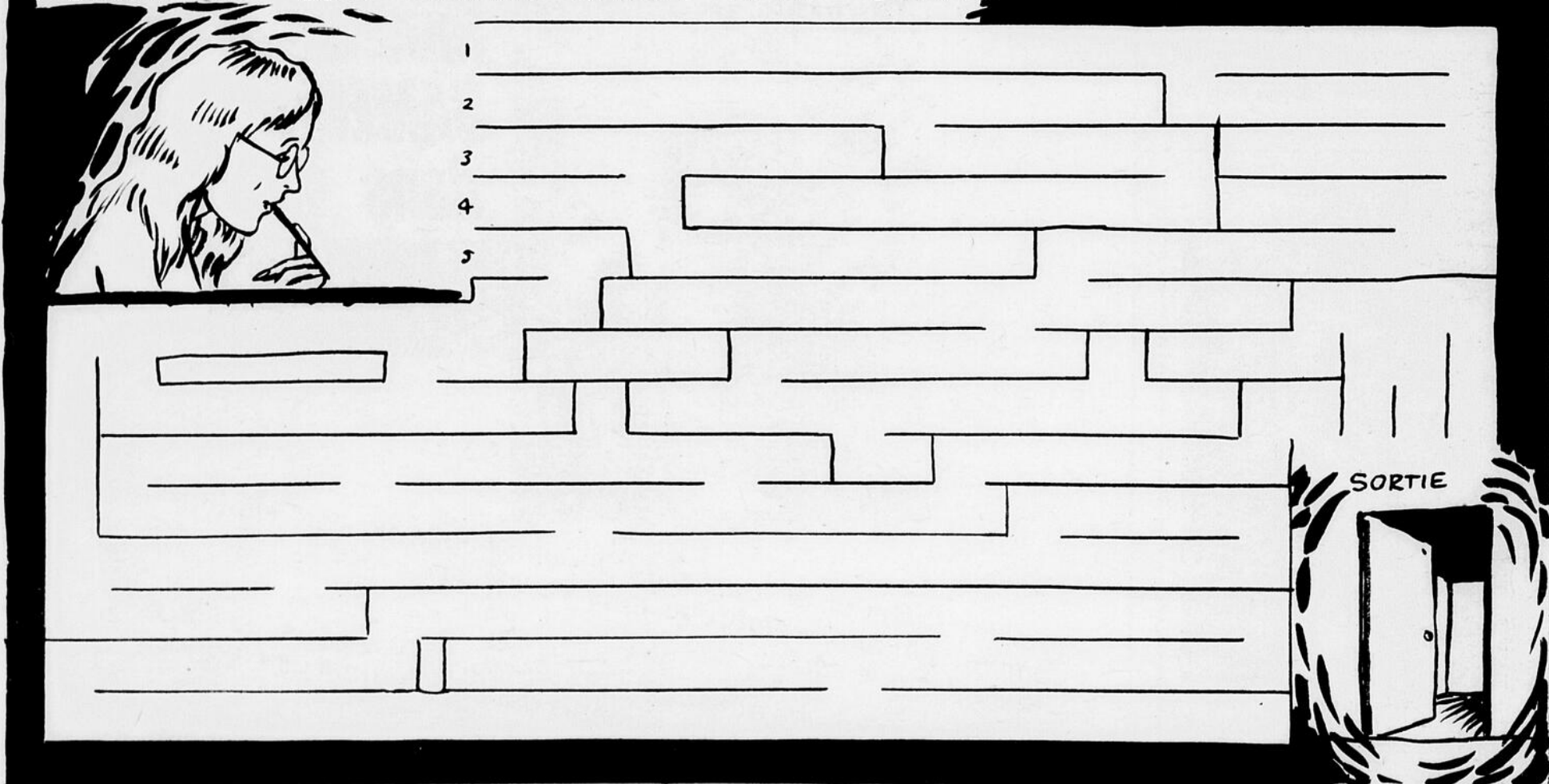


CHOIX DE LETTRES
 A - E - A
 T - R - R
 L - P - N
 O

JEU NO: 2 COMBIEN DE CES OBJETS SERVENT A FAIRE LA CUISINE.



TROUVEZ LE BON CHEMIN MENANT A LA SORTIE



Participez en grand nombre et courez la chance de gagner un très beau prix.

Une gracieuseté de:
Evasion Sport
 1136, boul. Lafèche, Hauterive
 589-5172

17 équipes au tournoi de quilles des dames

par J.P. Fouquet



Mme Lily Leblanc, responsable du tournoi, remet la bourse de 165,00 \$ au capitaine de l'équipe qui a remporté la première position, Mme Réjeanne Proulx.



La doyenne des participantes, Mme Jeannette Morasse, remet la bourse de la deuxième position au capitaine Thérèse Bergeron.



Un gars qui a accompli un beau travail au cours de ce tournoi, c'est bien Claude Amyot; il remet la bourse à la troisième position qui a été remportée par le capitaine Lucille Côté. Ma consœur, Héliane Lévesque, m'a dit de préciser qu'elle avait remporté la quatrième position.

31 équipes au tournoi de pétanque de Baie-Comeau

par J.P. Fouquet



L'équipe formée de Mme Beaulieu, Yvette Tremblay (capitaine) et Mme Mondereski, a défait l'équipe de Jacqueline Gagnon par le pointage de 15 à 10. M. Hamel, de la compagnie Grains Cargill Ltee, félicite les gagnantes du «A».



M. Hamel, de Cargill, commanditaire du tournoi avec Tessier Ltée, félicite les gagnants de la classe «B»: Mme Paul Lagacé, France Parent et le capitaine Jacques Gentil. Ils ont défait, par le pointage de 13 à 10, l'équipe de Jacques Goulet.



Le capitaine Gilbert Gagnon, assisté de Paquerette Parent et Frank Côté, ont eu le meilleur sur l'équipe de Jacques Proulx par le pointage de 13 à 11. M. Hamel, de Cargill, remet les bourses.

la carte professionnelle

AVOCATS

SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY, FRANCOEUR, KALLIS ET LARUE

AVOCATS

PAUL SABOURIN, B.A.L.L.L.
GASTON SAVARD, C.R.
PAUL CORRIVEAU, B.A.L.L.L.
JEAN NADEAU, D.E.C.L.L.L.

CLAUDE TREMBLAY, D.E.C.L.L.L.
SERGE FRANCOEUR, D.E.C.L.L.L.
CONSTANT KALLIS, D.E.C.L.L.L.
MICHELE LARUE, D.E.C.L.L.L.

231, boulevard Lasalle,
Baie-Comeau, G4Z 1J8.
Tel.: 296-4921

34, rue de la Fabrique,
Québec, G2R 3V7.
Tel.: 694-0774

NOUS ACCEPTONS LES MANDATS D'AIDE JURIDIQUE

CHIROPRACTIENS

BENOIT BOISVERT

Docteur en chiropratique

Clinique Chiropratique de Baie-Comeau
108, boul. Lasalle. Tél: 296-4630

CLINIQUE CHIROPRACTIQUE MANICOUAGAN

Ls. René Numainville B.Sc.D.C.
Guy Martel B.A., D.C.
815, rue Parfondval,
Hauterive

589-5890

Voisin C.R.M.

COMPTABLES PUBLICS

Samson Bélair

Comptables agréés

Jacques Hamel, c.a.
associé-résident
737, boul. Laure, suite 200
Sept-Îles, Qué.
G4R 1Y2
bur.: (418) 968-1311
rés.: (418) 968-5381

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

DENTUROLOGISTES

DR GEORGES GAGNON
Chirurgien dentiste
Dental-Surgeon

57, Place Lasalle
Baie-Comeau C.P. 1046

Tél.: 296-3477

DOCTEURS

Tél. Bureau
296-3938 ou 296-2636

Sur rendez-vous
By appointments

DR SABIN BUOTE O.D.

63, Place Lasalle, suite 102
Baie-Comeau

Eye Examination
Contact lenses

Examen de la vue
Lentilles cornéennes

DR A.A. TURCOTTE

Optométriste
Bur: 296-4535

Rés.: 296-3526

15, Place Lasalle, suite 202
Baie-Comeau Sur rendez-vous

VENDEUR INDEPENDANT

Compagnie établie depuis 1904 cherche vendeur (avec ou sans expérience) pour les biens-connus produits d'étanchéité GOODYEAR et autres articles intéressants d'entretien de bâtisses industrielles et commerciales. Hautes commissions, nombreux prospects. Considérez les avantages:

- Les produits d'étanchéité s'appliquent à froid. L'application est beaucoup plus facile et économique que celle des produits à chaud.
- Lorsque la commande du client dépasse 10 tonnes de 45 gallons, nous lui louons sans charge l'équipement automatique pour assurer une application encore plus rapide.
- Notre ligne est des plus complètes, incluant des produits d'étanchéité standard, des produits renforcés au fibreglass, des aluminiums, étanchéité en belles couleurs, émulsions ainsi que des produits spécialisés pour toitures plates avec gravier en asphalte ainsi que goudron, qui ne pouvaient pas être réparés préalablement.
- Expédition rapide de toutes les commandes de notre entrepôt à Montréal.

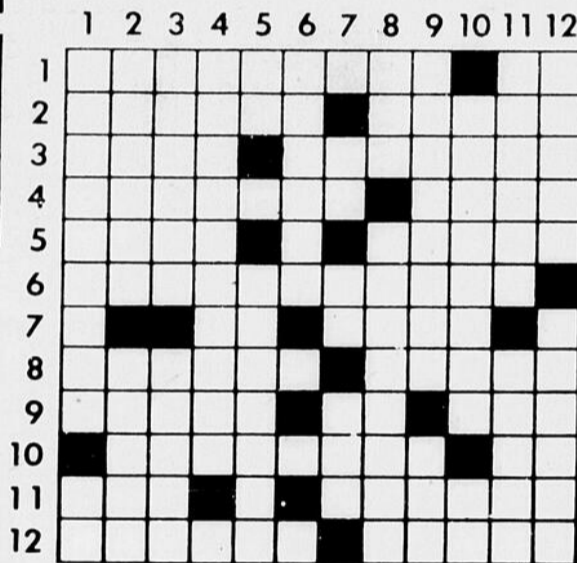
Applications par écrit avec références à Mme Y. Paquette, Consolidated Protective Coatings, Ltd. 2300 Schenker Street, Ville La Salle, P.Q. H8N 1A2.



Les petites annonces dans
Le Nordic

et le
C'EST PAYANT! PAYANT!

Par téléphone **296-3350**



41

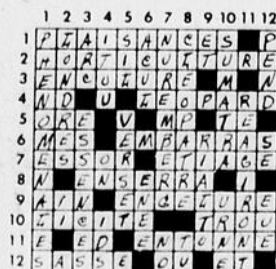


12-Compte sur la venue prochaine de quel-
qu'un - Possédâtes.

VERTICALEMENT

- 1- Qui concernent la poitrine - Symb. du sodium.
- 2- Qualité de ce qui est irritant au goût - Délai, relâche.
- 3- Chemins - Pause.
- 4- Tuée.
- 5- Post-scriptum - Accord de plusieurs voix.
- 6- Petits loirs à odeur désagréable.
- 7- En matière de - Calcium - Ancienne forme de jamais.
- 8- Île grecque de l'Archipel - Jour du Seigneur.
- 9- Usurper une partie de la propriété d'autrui - Pluie.
- 10- République de l'Indochine occidentale - Saint.
- 11- Te trompais - Soupçon.
- 12- Ce qui n'existe point - Cession moyennant un prix convenu (pl.).

Solution du No. 40.



LETTRE OUVERTE

Pourquoi payer plus cher?

Le conseil de la radio-diffusion et des télé-communications canadiennes, 1410, rue Stanley, 6ième étage, Montréal, P.Q. H3A 1P8

A qui de droit,

J'aimerais savoir s'il y a eu des audiences publiques et à quel endroit, se rapportant à l'augmentation que vient d'accorder le

CRTC, à la Compagnie Câblevision de Baie-Comeau. Cette augmentation a été accordée par le CRTC, le 22 janvier 1982, et est effective le 1er février 1982.

Je m'oppose à ce que cette compagnie augmente son tarif mensuel à \$12.00, car les services offerts par celle-ci sont de très mauvaise qualité. En voici un exemple: Service interrompu le 6 janvier 1982, le 10 janvier de 19h30 au lendemain matin, le 11 janvier du matin à 12h20, le 17 janvier de 17h45 à la fin de la soirée, le 18 janvier du matin à 18h10 et j'en passe.

Lors de bris de fin de semaine, Câblevision Baie-Comeau ne fait pas de réparations immédiates, ça va au lundi. C'est fort déplaisant.

Je crois être en droit de vous faire connaître mon opinion comme abonée à ce service, avant d'interrompre mon contrat avec Câblevision Baie-Comeau, à cause de cette augmentation non justifiée.

«A noter qu'une compagnie sans revenu ne va pas loin par les temps qui courent». D'autres abonnés sont prêts à poser le même geste que moi si nous n'obtenons aucune réponse du CRTC, qui nous soit favorable.

Merci de votre attention à me lire.

Mme Nicole Carrier
Hauterive



M. Gaston L'Italien

M. Pierre Péladeau, président de Quebecor inc. et de sa filiale Groupe Quebecor inc., annonce la nomination de M. Gaston L'Italien au poste de vice-président, Hebdomos et Magazines.

Monsieur L'Italien oeuvre au sein de Quebecor depuis 14 ans et a occupé différents postes au Journal de Montréal et au Journal de Québec. Depuis 2 ans, il était directeur du secteur des hebdomos régionaux et depuis le 16 septembre 1981, directeur du secteur Hebdomos et Magazines.

Quebecor inc. publie deux quotidiens, cinq hebdomadaires populaires, vingt-deux hebdomos régionaux, un journal du dimanche de langue anglaise et six magazines de langue française. Le groupe compte également les plus importantes maisons de distribution de publications et de disques au Québec, huit imprimeries, un laboratoire de traitement de pellicules photographiques et une maison d'édition de livres.

AUDITIONS concentration BALLET

Auditions pour la concentration en ballet de l'école secondaire Pierre-Laporte (Ville Mont-Royal)

La Commission scolaire Sainte-Croix en collaboration avec l'École supérieure de danse du Québec (anciennement l'École supérieure des Grands Ballets Canadiens) ouvre gratuitement ses portes aux jeunes qui ont les aptitudes requises pour faire carrière en ballet tout en ayant la possibilité de continuer leurs études secondaires. Les élèves admis qui proviennent de l'extérieur de Montréal ont droit à une bourse de 1 250\$ plus 150\$ pour les frais de transport.

Ces auditions sont ouvertes aux filles et aux garçons admissibles, en septembre 1982, dans les classes de 1ère à 4e secondaire inclusivement.

Pré-requis:

1ère secondaire (36 places):
filles et garçons:
avec ou sans pré-requis

4e secondaire (3 places)
filles: 6 à 7 ans de pré-requis
garçons: 4 à 5 ans de pré-requis

2e secondaire (8 places)
filles: 3 à 4 ans de pré-requis
garçons: 1 à 3 ans de pré-requis

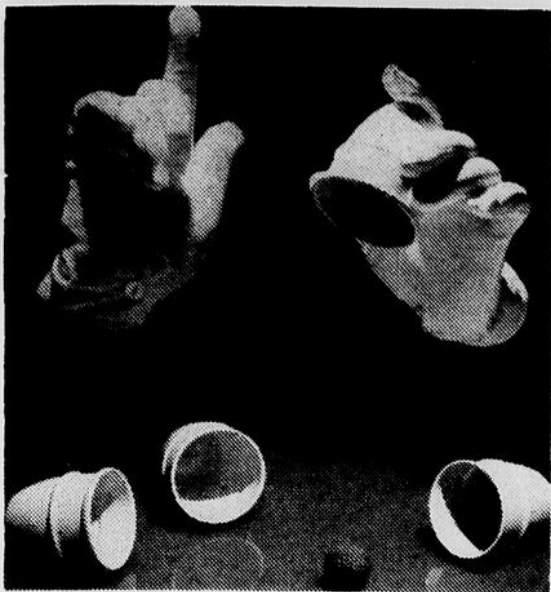
Renseignements:
Bureau de
M. Jean-Guy Therrien
(514) 739-6311

3e secondaire (4 places)
filles: 5 à 6 ans de pré-requis
garçons: 3 à 4 ans de pré-requis

PRÉSENTEZ-VOUS À:

**BAIE COMEAU
HAUTERIVE**

6 février
Centre culturel de Baie-Comeau
41 rue Mance
3ème-4ème secondaire: 13h00
1ère-2ème secondaire: 14h30



1 chance sur 4...

c'est la menace qui pèse sur un enfant dont les parents, même asymptomatiques, sont porteurs du gène de la fibrose kystique.



Fondation canadienne de la fibrose kystique

Pour plus de renseignements communiquez avec:

**Fondation canadienne
de la fibrose kystique**

Case postale 361
Hauterive - G5C 2T1

LOCAL A LOUER

51 Place Lasalle
Baie-Comeau

TEL: 589-3091
OU 589-2474

IND.

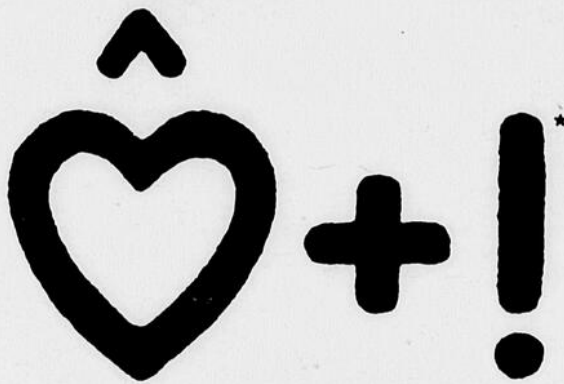
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie Boutique au Coureur des Bois Inc. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Hauterive, ce 2 février 1982.

MIMI CORRIVEAU
Secrétaire de la compagnie.

Le téléthon de la paralysie cérébrale



moi, j'y crois!

6 et 7 février, de 23 h à 19 h
au réseau

* Aimer en langage Bliss - Institut de communication Blissymbolics

Réparations
et vente d'appareils
électriques

**ST- GEORGES
ELECTRIQUE INC.**

Marques: Moffat, R.C.A. Victor, Kelvinator, Bélanger, Simplicity, Roy, Admiral et Inglis.

877, rue de Pujalon,
Hauterive 589-9891



CENTRE

DE MÉDECINE FAMILIALE

Jimmy Ratté, Psychologue

300 BOULEVARD LASALLE
BAIE-COMEAU, QUÉ.
G4Z 2K2

TÉL.: 296-4477



Pensez succès Devenez un détaillant Texaco

ENDROIT:

702, rue Bossé, Hauterive et Route 138, Port Cartier, 2 portes de services, secteur achalandé, grand terrain, très bonne clientèle.

NOUS RECHERCHONS

Hommes d'affaires sérieux.
Expérience nécessaire.
Capital d'environ \$15,000.

NOUS OFFRONS:

Possibilité d'aide financière. Programme d'entraînement. Assistance continue. Publicité et promotion.

Veillez écrire ou téléphoner à:

TEXACO CANADA INC.
a/s Jean-Marc Gravel
1122, Chemin St-Louis, Suite 206
Sillery, Québec G1S 1E5
Tél: (418) 683-1561



TEXACO CANADA INC.

PETITES ANNONCES



A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, non meublé. Situé au 1516, boul. Manicouagan. Libre le 1er mars. 589-8876.

02-10



A VENDRE: Maison unifamiliale 26 X 38, sous-sol fini avec foyer et bar. Située rue Rouleau à Hauterive. Très bon prix. Cause de départ. Tél.: 589-9544.



A VENDRE: Pontiac Vantura 1976, 56,000 milles, en très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 296-6579.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

AVIS A LA NAVIGATION

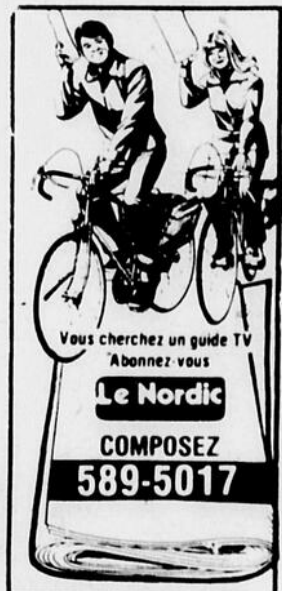
GOLFE SAINT-LAURENT
COTE NORD
BAIE AU SAUMON A BAIE DES HOMARDS
CARTE 4471
MARQUES DE JOUR (BN)

On projette de supprimer définitivement l'alignement de marques de jour (BN) à Baie au Saumon par latitude: 51° 25' 24" N., longitude: 57° 37' 00" W.

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au soussigné avant le 1er mai 1982. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

JACQUES LORQUET
Gérant de District - Québec
TRANSPORTS CANADA
101, boul. Champlain
Québec, Qué.
G1K 4H9
Téléphone: (418) 694-3420
Télex: 051-3513

Canada



AVIS

Les annonces classées du Plein Jour et du Nordic peuvent être prises par téléphone si vous possédez une carte de crédit seulement

Les personnes désireuses de faire paraître une annonce classée dans le "Plein-Jour" ou "Le Nordic" devront se rendre à nos bureaux à 3 Place Lasalle ou à un de nos nombreux dépôts et veuillez S.V.P. payer à l'avance

Fondation Claude St-Jean

Campagne de
souscription
du 16 au 31 janvier

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'ataxie de Friedreich. Notre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

ENVOYEZ VOS DONNS A:
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal, Qué.
H3B 3L7

Prière de retourner ce coupon si vous désirez recevoir un reçu.
nom _____
adresse _____

MOI, JE GAGÉ SUR SA VICTOIRE.



Nos curlers n'ont rien à envier aux autres

par Paul FORTIER

Pour une deuxième année de suite, nos représentants ont prouvé, au tournoi international de Québec, que le curling de Baie-Comeau était capable «de tenir son bout» (si vous permettez le jeu de mots) avec celui du reste de la province et du Canada.

Le quatuor composé de Joe Verbanek (skip), Lauréat Lévesque (troisième), Donald Gendreau (deuxième) et Yvon Pouliot (lead), a remporté les honneurs de la coupe Marie-Antoinette, l'enjeu de la finale en classe «H».

Tournoi différent

Le tournoi de Québec n'est pas comme ceux dont nous



Le skip Joe Verbanek a raison de sourire.

sommes habitués ici. Au départ, 96 équipes étaient en lice, et partaient sur le même pied d'égalité. Un tirage au sort a réparti les formations en trois groupes de 32 équipes, soit les groupes «A», «B» et «C». Le hasard a placé Baie-Comeau dans le groupe «B».

Fin magnifique

Nos quatre délégués ont connu des ennuis au début de la compétition mais ont vécu une fin de tournoi spectaculaire, ce qui leur a permis d'enregistrer un dossier de huit victoires et trois défaites.

Baie-Comeau a perdu sa première rencontre, face aux porte-couleurs de Woodstock, Ontario.

Cette défaite a relégué l'équipe de Verbanek dans la classe «D».

A sa deuxième rencontre, Baie-Comeau a triomphé contre une formation ontarienne mais a perdu son troisième match, contre une autre équipe de l'Ontario. Cette défaite a donc relégué nos ambassadeurs à la classe F.

A leur première partie en classe «F», les quatre joueurs locaux ont remporté la victoire face à une équipe de Québec. Ils ont ensuite été battus par une autre équipe de Québec, ce qui les a fait descendre à la classe H.

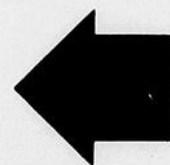
Dans cette catégorie, Baie-Comeau a été impitoyable, gagnant six parties de

suite. Les nôtres ont battu trois équipes de l'Ontario, défit une formation de Winnipeg 9 à 0 au cinquième bout, battu Port Parry en supplémentaire et triomphé de l'Île du Prince Edouard en finale.

Pour une deuxième année d'affilée, nos curlers ont montré qu'ils avaient rien à envier aux autres.



Yvon Pouliot nous a communiqué les résultats en détail.



Alain Langlois vient de lancer le walleyball.

Le walleyball lancé par une compétition

par Paul FORTIER

Le meilleur moyen de lancer un nouveau sport est de le faire connaître. C'est pour cette raison que le club de racquetball Manicouagan organisera un tournoi de «walleyball», les 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 février prochains dans le court no 2 du club hauterivien.

Cette discipline du walleyball est pratiquée depuis quelques semaines à Hauterive

et compte déjà quelques adeptes. La compétition qui vient, a pour but de toucher un plus grand nombre de personnes possible en même temps.

Si l'organisation remporte les succès escomptés, le tournoi pourrait éventuellement conduire à la mise sur pied d'une ligue de «walleyball», comme c'est le cas, par exemple, à Rimouski.

Qu'est-ce que c'est

On peut définir le walleyball comme étant du volleyball à 4 murs. Le sport doit son nom aux Américains, nom qui est un mariage de mots entre «wall» (mur) et volleyball.

Comme nous l'a fait savoir le gérant Alain Langlois, lors d'une conférence de presse-express, tenue mercredi au salon du club, les règlements de

la nouvelle discipline sont simples.

La seule modification apportée au terrain de racquetball est l'ajout d'un filet tendu à huit pieds de haut, au centre du court. Les règlements sont les mêmes qu'au volleyball, c'est-à-dire que chaque équipe a droit à trois touches de ballon. Par contre, on peut se servir de tous les murs, sans que cela compte pour une

passer.

36 équipes

A un premier tournoi de son histoire, Alain Langlois vise les 36 équipes. Il espère avoir 24 équipes masculines, soit douze en classe compétition et douze en classe participation. Il voudrait aussi avoir 12 équipes féminines, soit 6 équipes en classe compétition et autant en classe participation.

Chez les hommes, les champions de la classe compétition se mériteront 150\$ et ceux de la classe participation, 100\$. Du côté féminin, les femmes remporteront 100\$ en classe compétition et 75\$ en classe participation.

Le coût d'inscription est fixé à 30\$ par équipe. La date limite est fixée au 12 février. Pour s'inscrire, ou obtenir des renseignements, on demande Alain Langlois à 589-5722. A noter que membres et non-membres du club de racquetball peuvent s'inscrire à ce tournoi.

VOICI LES RÈGLEMENTS

1. Service:

La première équipe au service est désignée par tirage au sort. Le serveur se place contre

le mur du fond, un des pieds touchant ce mur, et ce, dans la moitié droite du court. Le service se fait de la même manière qu'au

volleyball, soit par en dessous, soit en service-manchette. Cependant, le ballon doit toucher ni le plafond, ni aucun mur, et passer au dessus du filet sans toucher ce dernier.

2. Passes:

Chaque équipe a le droit à 3 touches de ballon avant que ce dernier soit envoyé dans la zone adverse.

3. Utilisation des murs:

Tous les murs peuvent être utilisés et ne comptent pas comme une passe (sauf le plafond).

4. Pointage:

La partie se joue en 15 points et c'est l'équipe au service qui peut marquer les points. Si l'équipe au service perd la volée, il y a changement de service. Si c'est l'équipe adverse de l'équipe au service qui perd la volée, il y a point.

5. Rotation des joueurs:

A chaque changement de service, les joueurs font une rotation afin de servir chacun à leur tour.

6. Joueurs:

Chaque équipe évolue avec trois joueurs à la fois dans le terrain. Cependant une équipe peut aligner 6 joueurs et faire la rotation.

7. Plafond:

En aucun temps une équipe ne doit utiliser le plafond.

N.B.: Pour tous renseignements ou pour simplement réserver un terrain pour pratiquer avant le tournoi, communiquer avec la direction du Club de racquetball Manicouagan à 589-5722 et demander Alain Langlois.

Les membres et non-membres du Club de racquetball peuvent s'inscrire à ce tournoi.

Un gain pour l'équipe de Robert Butland

par Paul FORTIER

Le quatuor de Robert Butland, Annette Noël, Richard Ross et Rosaire Boulianne, a enlevé les honneurs de la classe «A» du bonspiel de curling Pepsi-Cola, disputé les 29, 30 et 31 janvier au club de Baie-Comeau.

En finale, les champions ont défait

Monique Burgess, Paul-Emile Boulianne, Guy Gladu et Rolande Chouinard.

Dans la classe «B», le skip Richard Bilodeau a mené son équipe à un triomphe devant la formation du capitaine Jean-Claude Dupuis. Bilodeau était secondé par René

Bergeron, Yves Deschênes et Edouard Hogan. Les partenaires de Dupuis étaient Bruno Beaulieu, Lucien Thelland et Michel Lévesque.

Le skip féminin Louise Mungér, secondée par Christian Fulham, Jacqueline Beaulieu et Alain

Poirier ont arraché la finale de la classe «C». Pour ce faire, ce quatuor a défait la formation de Guy Lauzé, Betty Parisé, Lucien Porlier et Lise Bernier.

Vingt-deux équipes se sont livrées la lutte au cours de cette fin de semaine.



Florent Morin, Richard Bilodeau, René Bergeron et Yves Deschênes.



Les vainqueurs de la classe «A»: Robert Butland, Annette Noël, Richard Ross et Rosaire Boulianne accompagnent Florent Morin, commanditaire.



Florent Morin, Louise Mungér, Christian Fulham, Jacqueline Beaulieu et Alain Poirier.

Grand prix Norfond le 14 février

Le 14 février prochain se tiendra notre deuxième grand prix, soit le Grand prix Norfond. L'inscription se fera comme à l'accoutumée au point B à partir de 9h30 et le départ sera donné à 11h00. Tous ceux et celles qui sont intéressés à se mesurer contre eux-mêmes et contre d'autres n'ont qu'à prendre place sur la ligne de départ.

Heures d'entrée

Je voudrais attirer l'attention de ceux qui désirent emprunter des pistes éloignées et relativement longues (le grand Détour, la Québécoise, la Finlandaise...). Il est préférable de respecter les heures d'entrée à ces sentiers. Il faut souvent prévoir l'impondérable, car se blesser vers 15h30, seul dans un sentier de ski de fond peut vouloir dire beaucoup de problèmes. Aussi, on conseille aux gens de partir tôt et de préférence en groupe. Si jamais vous partez seul, avertissez un

parent ou un ami de votre trajet et qu'il s'assure de votre retour.

L'hiver et le froid

Afin de savoir quel type d'habillement adopter en ski de fond, il est intéressant de connaître de quelle façon la chaleur de notre corps est perdue.

On se refroidit par:

-conduction: perte de chaleur par contact direct, exemple: le pied sur le ski, les mains qui tiennent le bâton de ski;

-convection: le vent, les

courants d'air qui viennent abaisser la température de notre corps;

-radiation: émet de la chaleur de la même façon qu'une ampoule va en émettre;

-évaporation: la transpiration est un phénomène régulateur qui abaisse la température ou plutôt permet d'évacuer une certaine quantité de chaleur produite par l'exercice.

L'habillement devra être adéquat et il faut retenir qu'une grande partie de la chaleur est perdue par:

-les pieds, -les mains, -la tête et le cou.

Un danger très sérieux guette le skieur de longue distance ou très agressif: c'est la déshydratation. On devrait boire 2 à 3 litres d'eau au cours d'une journée de ski. Par température très froide, même si on a pas l'impression de suer ou d'avoir chaud, l'air sec qui est en contact avec les poumons amène cette déshydratation qui peut conduire le skieur dans un état de grande faiblesse et d'hypothermie.

Russell Larouche, Germain Gagnon et Ghislain Perron ont tout balayé

par Paul FORTIER

Russell Larouche, Germain Gagnon et Ghislain Perron ont été les vedettes de la course d'accélération de motoneiges disputée dimanche dernier au Lac Petit-Bras.

Assis sur une Yamaha, Larouche a fait la pluie et le beau temps avec trois victoires et une deuxième position. Il a gagné l'épreuve des classes F (Familiale), 340 cc et E341 à 440 cc en devançant à chaque fois Claude Saint-Amand, son seul adversaire en lice. Larouche a également remporté le fanion en damier dans la classe L (Liquide) 340 cc, devant Jean Bouchard et Rodrigue Tremblay. La deuxième position du

coureur a été décrochée en classe F441 cc et plus, derrière Benoit Lapière, lui aussi sur Yamaha.

Des doublés

Germain Gagnon, de Baie-Comeau, et Ghislain Perron, de Saint-Hilaire, ont également tiré leur épingle du jeu avec chacun un doublé.

Sur une Kawasaki, Gagnon est arrivé premier dans la classe L441 et plus. Pour ce faire, il a devancé Michel Lévesque et Claude Saint-Amand. Gagnon a répété dans la classe M (Modifiée) devant Rodrigue Tremblay.

C'est sur une Bombardier que

Ghislain Perron a arraché ses deux victoires. La première a été enlevée dans la classe M341 et plus, devant Claude Saint-Amand et Jean Lacombe.

Perron a récidivé en classe ouverte, encore une fois devant Saint-Amand et Lacombe.

Dans l'autre course au programme, soit chez les L341 à 440, Daniel Girard, de Les Eboulements, sur Yamaha, a devancé Michel Lévesque et Claude Saint-Amand.

Dix-neuf coureurs ont participé à cette épreuve à laquelle assistait une foule évaluée à environ 350 personnes.

**LE NORDIC
ET
LE SPORT:
NO 1**

Les Populos gagnent à domicile

Texte Paul Fortier
Photos: Luc Michaud



Les Petits Québécois.



Les Populos.



Les Challengers.



Les Etoiles.

Champions en classe «A», les Étoiles du Vert Feuillage ont dû se contenter des honneurs de la classe «B», cette année, lors de la deuxième édition du tournoi de hockey bottine, La Bottine Laurentide, disputé en fin de semaine dans le Centre sportif de Chuteaux-Outardes.

Les grands champions de la compétition ont été les Populos de Chuteaux-Outardes, vainqueurs du tournoi de hockey de

Chuteaux-Outardes plus tôt cette saison. Les Populos, un alliage de joueurs des Faucons, au ballon sur glace, et de joueurs de hockey d'expérience, ont défait en finale, le Bar Mesh Uit de Bersimis 6 à 2.

Dans la classe compétition «B», les Étoiles ont pris la mesure des Bizarres Bizarres 3 à 1. Les Étoiles sont ordinairement une équipe de ballon sur glace tandis que les Bizarres Bizarres évoluent régulièrement dans une ligue de hockey bottine.

Participation

Comme nouveauté

cette année, les organisateurs ont mis sur pied les classes participation «A» et «B» et la classe féminine.

En participation «A», les Petits Québécois ont blanchi les Daltons de Baie-Comeau 2 à 0. En classe «B», la victoire a été enlevée par les Vétérans de Radiateur Manicouagan 2 à 1 sur les Slugs du Marché Joliet.

Chez les dames, les éternelles favorites, les Challengers Labatt Dixie Lee, ont disposé des Funny au compte de 5 à 2.



Les Vétérans.

QUIZZ

REPONSES

- 1. d
- 2. c
- 3. a
- 4. b
- 5. c
- 6. b
- 7. c
- 8. b
- 9. c
- 10. b

J'ai
la piqure
du Nordic



Du Roger Julien en pleine forme

par Paul FORTIER

A leur première compétition de l'année, les coureurs motocyclistes de Baie-Comeau et Hauterive ont lancé un sérieux avertissement aux coureurs de Sept-Iles, en fin de semaine, dans la Capitale du fer.

Les Septiliens, qui en étaient déjà à leur quatrième programme de l'hiver, ont eu du fil à retordre avec les casse-cous locaux même si, selon Michel Otis, ces derniers utilisaient un système de cramponnage beaucoup moins efficace que les autres.

«Sept-Iles utilise une nouvelle technique de cramponnage des roues que nous ne connaissons pas. Elle vient tout juste d'être réglementée par la Canadian Motorcycle Association (CMA)». Les gars de Sept-Iles vont rester bête quand ils vont nous voir avec ce cramponnage, le 14 février, au challenge Côte-Nord.»

Julien s'impose

Champion du secteur Manicouagan l'an dernier, Roger Julien a repris où il avait laissé en remportant ses quatre courses dans la catégorie 125 cc. Chevauchant une Suzuki, Julien a triomphé dans les deux manches de la classe «A», ce qui lui a valu une première place au combiné.

Il a aussi terminé premier au fil d'arrivée des deux manches de la classe ouverte, qui regroupait des motocyclistes de classes «A» et «B».

Julien a également démontré qu'il était capable de se tirer avantageusement d'affaires aux guidons d'une plus grosse machine. Il a tenté sa chance lors d'une manche chez les 500 cc et s'est classé deuxième.

Pineault fait bien

Gilles Pineault a été fort occupé à cette compétition. Il était sur la ligne de départ de six courses. En classe 250 «B», il a remporté les deux manches et terminé premier au



Roger Julien a débuté l'année en lion.

combiné. Il a participé à la classe 250 «A», où il est arrivé troisième et quatrième.

Sur sa Honda, Gilles Pineault a aussi terminé quatrième et cinquième dans la classe ouverte, toujours chez les 250 cc.

Marco Poulin

Son confrère Marco Poulin, également sur Honda, a lui aussi participé à six courses. Chez les 250 «A», il s'est classé deuxième et troisième alors qu'en classe ouverte, il terminait aussi deuxième et troisième. En classe 500 «A», Poulin a mené sa Can Am à une septième place et une sixième position.

Un espoir

Malgré ses neuf ans, et en dépit du fait qu'il courait avec des participants plus âgés, Frédéric Poulin a prouvé qu'il était un bel espoir. Inscrit dans la classe «Ecoliers», le jeune coureur a mené sa Kawa 80 cc à une deuxième place au combiné. Au cours des quatre tranches de sa catégorie, il a obtenu trois deuxième places et une quatrième position.

Mario Beaudin

En compétition dans la classe 125 cc, Mario Beaudin s'est lui aussi bien tiré d'affaires. En classe «A», il a terminé quatrième et cinquième tandis qu'en classe «B», il réussissait deux troisième positions. En classe ouverte, Beaudin a réussi sa meilleure performance en obtenant une seconde place. Dans l'autre manche, il est arrivé cinquième.

«Rocker», Banville et «Grelot»

Gilles «Rocker» Corriveau a réussi ses meilleures performances en classe 250 «B», quand il a obtenu deux secondes places. Dans la deuxième manche de cette catégorie, Reno «Grelot» Fournier s'est classé troisième, ce qui a constitué un balayage (Pineault-Corriveau-Fournier) des coureurs de Baie-Comeau - Hauterive.

En classe 500 «B», Corriveau a été inégal. Il a terminé huitième en première manche mais s'est repris en deuxième avec une troisième place.

Rémi Banville l'a devancé à chaque fois dans cette classe avec respectivement des septième et deuxième places.

Vers les
Jeux du
QUEBEC

L'épine dorsale: le bénévolat

Plus de 1000 bénévoles s'impliqueront de près ou de loin dans le dossier des Jeux du Québec, qui auront lieu à Hauterive du 8 au 18 avril prochains. Le comité organisateur composé de treize membres, prépare cette grande manifestation sportive depuis déjà sept mois. Ceux-ci se réunissent hebdomadairement pour voir à ce que l'acheminement vers les jeux progresse de façon concrète. Leur travail va bon train. La plupart de ces personnes supervisent un ou plusieurs comités. Il faut préciser que ces différents groupes de travail forment une gamme très colorée au sein de la structure organisationnelle des jeux: au nombre de dix-sept, nous retrouvons les comités alimentation, socio-culturel, protocole, communication, information, sécurité, transport, aménagement, social, accueil, hébergement, médical, financement, promotion, religieux, technique et handicapés.

Les rencontres avec les responsables de ces différents ateliers se sont révélées très positives. Ces personnes se sentent concernées dans l'organisation des Jeux d'hiver '82 et recrutent efficacement leur personnel. A eux seuls les comités technique et handicapés comptent obtenir l'aide de plus de 500 bénévoles. D'ailleurs un grand nombre d'entre eux ont déjà consacré de nombreuses heures de travail dynamique, soit en assistant à quelques rencontres avec le directeur du comité technique, monsieur André Trudel, et en faisant certaines vérifications techniques au niveau d'une discipline sportive. Leur énergie n'est certainement pas dépensée inutilement. La réussite des Jeux du Québec en sera une preuve.

Simard vient à bout de Dallaire

par Paul FORTIER

Gilles Simard a remporté la deuxième édition du tournoi Labatt Légère, disputé les 27, 28, 29, 30 et 31 janvier derniers au club de racquetball Manicouagan. Pour arracher ce précieux titre, Simard a dû venir à bout de Gilles Dallaire 2 à 1.

Chez les dames, toujours en classe «A», la victoire est allée à Gina Deschênes. Celle qui a été élue miss Racquetball '82 au cours du week-end, a disposé de Carole Lemay 2 à 1.

2 à 0

Toutes les autres finales du tournoi se sont soldées par des verdicts identiques de 2 à 0.

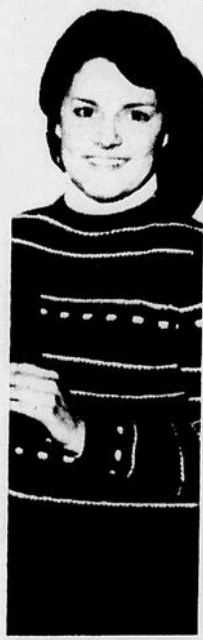
Chez les hommes, en classe «B», Raynald Grenier a été couronné champion. Il a battu Ghislain Bilodeau. En classe «C», Langis Simard s'est emparé de la plaque du vainqueur en défaisant Jacques Fournier.

Dans la classe «C» chez les dames, Caroline Dumais a triomphé devant Luce Laflamme.

Quelque 70 joueurs ont participé à cette classique annuelle.



Gilles Simard.



Gina Deschênes.



Raynald Grenier.



Gilles Dallaire.



statistiques

Hockey

Ligue Super-Olympique Molson

Résultats
30 janvier:
 Julien et Frères 2 Coca-Cola 8
 St-Léger 5 Barrique 14
2 février:
 Coca-Cola 4 Barrique 9
 St-Léger 8 Julien et Frères 8

Classement	M	P	N	PP	PTS
Barrique	28	19	8	1	228
Julien et Frères	28	17	8	3	179
St-Léger	28	7	17	4	134
Coca-Cola	28	7	19	2	136

Compteurs	équipes	B	A	PTS
C. Grenier	Julien et Frères	32	36	68
B. Pelletier	Barrique	26	38	64
L. Simard	Barrique	26	34	62
Y. Deschênes	St-Léger	39	19	58
M. Boulay	Julien Frères	41	16	57
L. Delisle	Barrique	23	32	55
D. Arsenault	Barrique	26	26	52
E. Pelletier	Barrique	25	24	49
C. Tremblay	St-Léger	22	27	49
M. Morissette	Coca Cola	16	33	49

Calendrier
Samedi 6 février:
 19h30: Julien et Frères vs Barrique
 Coca-Cola vs St-Léger

Ligue des Amis Laurentide Molson

Classement	PG	G	P	N	TOT
Rosborough Canada	23	20	2	1	41
Manic Nord Ext.	22	8	10	4	20
Brasserie 760	23	9	14	0	18
Centre hospitalier	22	3	16	3	9

COMPTEURS	Joueur - équipe	B	P	TOT
P. E. Desbiens - Ross	30	39	69	
M. Martel - Ross	26	30	56	
G. Prévèrault - Ross	18	33	51	
R. Ouellet - Ross	29	19	48	
B. D'Astous - Ross	18	27	45	
Y. Thériault - Ross	18	23	41	
N. Lecourt - 760	12	21	33	
R. D'Astous - 760	12	7	25	
P. St-Gelais - Manic	18	11	23	
R. Savard - Manic	12	11	23	

RESULTATS
7 janvier: Brasserie 760 (1) Rosborough (12)
9 janvier: Rosborough (6) Centre hospitalier (3)
9 janvier: Manic (3) Brasserie 760 (4)
11 janvier: Centre hospitalier (10) Brasserie 760 (5)

Ligue juvénile Côte-Nord

Classement	PJ	V	D	N	PP	PC	PTS
Baie-Comeau	6	5	0	1	33	17	40
Hauterive	6	1	4	1	19	29	22
Sept-Îles	4	1	3	0	7	13	11

Calendrier
Samedi 30 janvier
 14h00: Baie-Comeau vs Sept-Îles
Dimanche 31 janvier
 12h00: Baie-Comeau vs Sept-Îles

Ligue Intermédiaire Olympique Molson

Classement	PJ	V	D	N	BP	BC	PTS
Baie-Comeau	18	12	2	4	102	53	30
Hauterive	18	8	6	4	98	84	23
Bergeronnes	18	7	10	1	66	87	16
Escoumins	18	5	9	4	73	101	15
Forestville	18	5	10	3	67	81	14

Compteurs	équipe	B	A	PTS
A. Gagné	Hauterive	15	23	38
G. Racine	Escoumins	16	20	36
J. Tremblay	Hauterive	15	15	30
S. Gélinas	Hauterive	16	12	28
L. Nadeau	Baie-Comeau	5	23	28
G. Arsenault	Baie-Comeau	14	11	25
T. Fortier	Baie-Comeau	10	15	25
L. Simard	Bergeronnes	10	15	25
G. Gagnon	Baie-Comeau	16	8	24

Gardiens	équipe	PJ	BA	BL	MOY
G. Pouliot	Baie-Comeau	8	17	1	2.13
L. Savoie	Baie-Comeau	10	36	0	3.60
R. Tremblay	Forestville	11	42	1	3.82
S. Bouchard	Bergeronnes	11	47	0	4.27
M. Labelle	Hauterive	12	49	0	4.45

Ligue Populaire (Laurentide)

Résultats
Lundi 25 janvier:
 Canettes 10 J.C. Ouellet 2
Mercredi 27 janvier:
 Routiers 6 Podium 5
Jedi 28 janvier:
 J.C. Ouellet 6 Routiers 4
 Canettes 10 Podium 4

Classement	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Canettes	28	18	6	3	193	116	39
Routiers	28	16	9	2	154	133	34
Podium	27	8	16	1	136	156	17
J.C. Ouellet	27	7	17	0	122	194	14

Gardiens	équipes	PJ	G	P	N	BA	MOY
R. Ringuette	Canettes	28	18	6	3	116	4.14
R. St-Pierre	Routiers	28	16	9	2	133	4.75
J. Tardif	Podium	27	8	16	1	156	5.77
R. Breton	J.C. Ouellet	27	7	17	0	194	7.18

Compteurs	équipes	B	A	PTS
V. Potvin	Canettes	35	35	70
F. Morin	Canettes	33	39	70
F. Hudon	Canettes	30	32	62
J.C. Bernier	Canettes	21	38	59
B. Paradis	Canettes	30	23	53
M. Pettigrew	J.C. Ouellet	24	25	49
M. McNicol	Canettes	18	29	47
D. Beaudin	Podium	29	19	46
R. Jomphe	Routiers	17	24	41
A. Fortier	Routiers	26	11	37

Hockey bottines

Ligue Rallye O'Keefe

Résultats
Jedi 28 janvier:
 Baie-Comeau Hygiénique (4) L'Escale (11)

Classement	PJ	G	P	PP	PC	PTS
Picasso du Verdi	22	15	7	99	70	30
Impériaux de la Banque de Commerce	19	11	8	86	61	22
Voyageurs de l'Escale	19	8	11	83	92	16
Aigles de Baie-Comeau Hygiénique	20	6	14	62	107	12

Compteurs	équipes	B	A	PTS
A. Gagné	Escale	26	17	43
T. Lévesque	Bk Commerce	26	14	40
H. Dubé	Verdi	24	15	39
G. Gagné	Escale	11	25	36
D. Cardinal	Bk Commerce	11	14	25
F. Lemieux	Escale	11	12	23
C. Thibault	Bk Commerce	11	12	23
E. Normand	B-C Hygiénique	13	9	22
G. Lévesque	Escale	13	7	20
B. Lévesque	B-C Hygiénique	8	12	20

Calendrier
Jedi 11 février
 22h30: L'Escale vs Banque de Commerce
Samedi 13 février:
 21h15: Le Verdi vs Baie-Comeau Hygiénique
 22h15: Banque de Commerce vs L'Escale

Ligue Rallye Coke Section Carlsberg

Résultats
19 janvier 82
 Bottines 3 Rétros 5
24 janvier 82
 Restaurant le Routier 3 Rétros 5
25 janvier 82
 Eclairs 2 Bottines 4

Classement	PJ	V	D	N	BC	BA	PTS
Rétros	20	15	3	2	95	39	32
Bottines	19	8	9	2	65	67	18
Rest. le Routier	18	6	9	3	47	73	15
Eclairs	19	5	13	1	50	78	11

Compteurs	équipes	B	A	PTS
R. Ouellet	Bottines	20	4	24
M. McNicol	Rétros	13	6	19
B. Rioux	Rétros	9	10	19
M. Lefrançois	Rétros	8	11	19
S. Pelletier	Bottines	13	5	18
G. Bouchard	Eclairs	12	4	16
Ma. Lefrançois	Rétros	10	6	16
S. Dionne	Rest. Routier	9	6	15
S. Santerre	Rest. Routier	7	7	14
J.P. Gagnon	Eclairs	7	7	14

Gardiens de but	équipes	PJ	BA	MOY	BL
L. Desrosiers	Rétros	16	33	2.06	0
J.R. Dubé	Bottines	13	47	3.61	0
G. Allard	Rest. Routier	16	63	3.95	0
A. Pelletier	Eclairs	17	70	4.52	0

Calendrier
1er février: Bottines vs Eclairs 22h00
2 février: Rest. le Routier vs Eclairs 22h30

Ligue Rallye Coke Section Rallye

Résultats
22 janvier:
 Sports Experts 1 Dixie Lee 3
 Labrador Air Safari & M. Dismat 1 Rest. Yoli 1
23 janvier:
 Labrador Air Safari & M. Dismat 3 Dixie Lee 4
 Restaurant Yoli 2 Sports Experts 3

Classement	PJ	V	D	N	BC	BA	PTS
Lab. A.S. & M. Dis	23	16	2	5	73	18	37
Restaurant Yoli	23	13	6	4	50	24	30
Sports Experts	24	6	16	2	32	63	14
Dixie Lee	22	5	16	1	21	71	11

Compteurs	équipes	B	A	PTS
C. Tremblay	Lab. A.S. & M. Dis.	25	11	36
C. Dillala	Restaurant Yoli	12	4	16
I. Dugas	Sports Experts	10	5	15
C. Dupuis	Lab. A.S. & M. Dis.	10	5	15
L. Labrie	Lab. A.S. & M. Dis.	8	7	15
J. Boulay	Lab. A.S. & M. Dis.	6	7	13
L. Ouellet	Lab. A.S. & M. Dis.	8	2	10
J. Tremblay	Restaurant Yoli	5	5	10
L. Rainville	Lab. A.S. & M. Dis.	5	5	10
J. Ross	Sports Experts	4	5	9

Gardiens de but	équipes	PJ	BA	MOY	BL
J. Loubert	Lab. A.S. & M. Dis.	23	18	0.78	11
M.J. Hoppel	Restaurant Yoli	16	16	1.00	8
G. Bérubé	Sports Experts	24	63	2.62	4
L. Roussy	Dixie Lee	21	67	3.19	0

Calendrier
5 février:
 Sports Experts vs Labrador Air Safari & M. Dismat
 Restaurant Yoli vs Dixie Lee
6 février:
 Restaurant Yoli vs Sports Experts
 Dixie Lee vs Labrador Air Safari & M. Dismat

Ligue Rallye Coke Section O'Keefe

Résultats
19 janvier:
 LaSalle Gulf 3 Bizarres Bizarres 8
 Restaurant le Nordic 6 Bar Montagnais 6
21 janvier:
 Podium 2 Bouch. Viens & Sp. Expert 3
 LaSalle Gulf 5 Bar Montagnais 7
23 janvier:
 Podium 5 Restaurant le Nordic 12
 Bouch. Viens & Sp. Experts 5 Biz. Bizarres 7

Classement	PJ	V	D	N	BC	BA	PTS
Biz. Bizarres	26	22	4	0	255	119	44
Bouch. Viens & Sports Experts	27	21	4	2	195	98	44
Podium	28	10	15	3	163	156	23
Bar Montagnais	27	9	15	3	154	215	21
Rest. le Nordic	27	7	17	3	129	198	17
LaSalle Gulf	27	5	18	4	118	224	13

Compteurs	équipes	B	A	PTS
M. Gagné	Biz. Bizarres	42	32	74
A. Gagnon	Biz. Bizarres	45	21	66
C. Chouinard	B. Viens & Sp. Exp	41	25	66
M. Simoneau	B. Viens & Sp. Exp	37	29	66
S. Ross	Rest. le Nordic	35	23	58
S. Lemieux	Biz. Bizarres	28	26	54
C. Caron	Podium	23	28	51
M. Desrosiers	Bar Montagnais	35	15	50
J.C. Nadeau	Bar Montagnais	21	24	45
B. Verge	Biz. Bizarres	23	21	44

Gardiens de but	équipes	PJ	BA	MOY	BL
A. Chouinard	B. Viens & Sp. Exp	26	91	3.50	1
S. St-Pierre	Biz. Biz.	25	114	4.56	0
J. Caron	Podium	23	128	5.56	0
M. Chamberland	Bar Mont.	18	121	6.72	0
P. Arsenault	Rest. Nordic	13	86	6.61	0
G. Babin	Rest. Nordic	12	87	7.25	0
G. Méthot	LaSalle Gulf	25	193	7.72	0

Le Brasier célèbre le championnat

par Paul FORTIER

Il va falloir s'y habituer. Le nom du Brasier est synonyme de championnat.

Champion de la saison régulière et des séries éliminatoires du baseball senior, le restaurant le Brasier de Baie-Comeau a poursuivi la jeune tradition de vainqueur lorsque, mercredi soir, au Centre Henri Desjardins, l'équipe de hockey a remporté le championnat de la saison régulière de la Ligue Intermédiaire

Olympique Molson.

Les hommes de Marc Caron se sont assurés de cet honneur en disposant des Ambassadeurs de la Brasserie Joliet de Hauterive 5 à 2.

90 spectateurs

Le Brasier jouait sans les services de Gilles Arsenault, Léopold Nadeau et Gilles Gagnon, trois des piliers offensifs de l'équipe. Maurice Lefrançois manquait aussi à l'appel. Chez les Hauteriviens, on

déplorait l'absence de Jacques Tremblay, Raymond Leblanc, Alain Lavoie et Germain Guay.

Malgré tout, les quelque 90 personnes ont assisté à un spectacle rapide et passablement intéressant.

Belle chance ratée

Les troupiers de Gilbert Tremblay auraient pu briser la glace dès le départ quand ils ont bénéficié d'un avantage numérique de deux

hommes. Ils ont lancé seulement deux fois vers le gardien Guy Pouliot, ce qui a retardé passablement leur déploiement offensif.

Quelques minutes après, à 5:45, Carol Jomphe a profité d'un beau jeu de passes de Reno Rioux et Marcel Robinson pour lancer dans un filet déserté par Marcel Labelle, pris hors-position.

Ce fut le seul but du premier tiers. Seize secondes avant le son de la sirène, une échauffourée a éclaté entre Jean Lirette, Alain Quirion, Guy Brisson et Serge Gélinas. Les quatre joueurs ont écopé de deux minutes. Gélinas a de plus essuyé un cinq minutes supplémentaires. Cette décision devait s'avérer importante dans l'issue du match.

Deux buts importants

Tôt en deuxième période, alors qu'on jouait encore à trois contre trois, Gaston Beaulieu a nivelé sur des aides de Réjean Lévesque et Gaétan Pitre.

Après la fin des mineures, Gélinas est resté sur le banc pour un désavantage numérique de cinq minutes des Ambassadeurs. Daniel Bernatchez en a

profité, en déjouant Labelle d'un lancer entre les jambières. Puis Clarence Normand s'est retrouvé au cachot et le Brasier a bénéficié d'un avantage de deux hommes. Il a encore compté, par le biais de Bernard Thibeault.

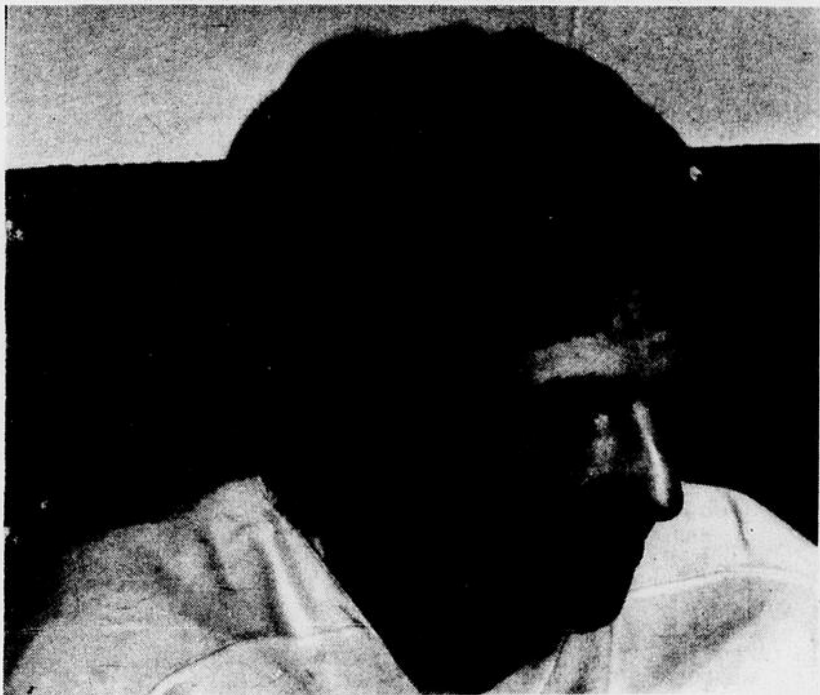
Mario Gagnon a cependant donné espoir aux Hauteriviens en portant la marque 3 à 2, sur un retour de lancer.

Un mauvais but

Les Ambassadeurs semblaient sur la voie de revenir de l'arrière en troisième mais un mauvais but accordé par Labelle a soufflé d'un coup de vent leurs aspirations. Le cerbère a été incapable de contenir avec sa mitaine un lancer de Daniel Bernatchez, et Carol Jomphe a pris le retour pour trouver le fond du filet.

Pour compléter la marque, Denis Gagnon s'est échappé alors qu'il restait 24 secondes. Il a utilisé une feinte habile et porté le compte 5 à 2.

Les Ambassadeurs doivent maintenant se concentrer à conserver le deuxième rang, menacés par les Baleines Bleues de Bergeronnes.



Carol Jomphe y est allé de deux buts.

Michel Bergeron vous parle...

Les Nordiques imprévisibles

Les Nordiques de Québec, en vertu de leur première moitié de saison doivent maintenant être considérés comme une équipe respectable et ce, après seulement deux ans et demi d'activités dans la Ligue Nationale.

Il y a de quoi être fier en pensant à des anciens clubs défunts comme les Seals de la Californie et les Scouts de Kansas City et d'autres comme

Washington, Colorado et même Hartford, tous des clubs qui n'ont pu progresser rapidement et s'imposer comme des équipes respectables. Cependant, il est encourageant de voir un club comme Edmonton qui en peu de temps a su regrouper un noyau de jeunes joueurs talentueux et prometteurs. La majorité d'entre-eux ne sont pas au maximum de leurs capacités. Les Nordiques sont un peu

dans la lignée des Oilers car l'organisation est jeune et dynamique.

Les Nordiques, c'est avant tout le travail incessable du président Me Marcel Aubut, celui du directeur-gérant Maurice Filion, celui de mon adjoint Charles Thiffault et enfin, le mien qui est de diriger l'équipe.

Nous sommes aujourd'hui une équipe respectable parce que



d'une part, le président s'est chargé d'obtenir une concession dans la Ligue Nationale de hockey et d'amener à Québec les trois frères Stastny; le directeur-gérant a bâclé quelques transactions profitables dont celle nous permettant de mettre la main sur Daniel Bouchard; Charles Thiffault s'est occupé de soumettre les joueurs à un entraînement physique efficace et avant-

gardiste; quant à moi, mon rôle est de motiver cette troupe et lui transmettre le feu sacré, le désir de vaincre tout en établissant un système de jeu et voir à son exécution. Nous avons tous uni nos efforts pour travailler à faire progresser le plus rapidement possible notre jeune concession.

Si nous avons

Pour aujourd'hui
OXFAM

le Quizz

Encore cette semaine, notre quizz est un véritable pot-pourri de discipline sportive. Les experts s'y retrouveront mais les novices éprouveront plus de difficultés. Fouillez dans le tiroir de votre mémoire.

Si vous cherchez comme il faut et que vous avez 10 sur 10, vous êtes un expert. Si vous avez de 7 à 9 points, vous êtes un connaisseur, de 4 à 6 points, un amateur, de 1 à 3 points, une recrue et zéro point, un pauvre gars qui en avez encore à apprendre.

1.-A quelle position a-t-il d'abord commencé à jouer l'éternel Babe Ruth, une légende du baseball?

- a- Receveur
- b- Voltigeur
- c- Troisième but
- d- Lanceur

2.-Dans quelle équipe de la Ligue Canadienne de football Bud Grant a-t-il été joueur et instructeur?

- a- Les Argonauts de Toronto
- b- Les Rough Riders de la Saskatchewan
- c- Les Blues Bombers de Winnipeg
- d- Les Lions de la Colombie-Britannique

3.-Quels sont les deux types de lutte olympique?

- a- Greco-romaine et libre
- b- Grand Prix et Superstar
- c- Greco-romaine et indienne
- d- Libre et imposée

4.-Gilles Villeneuve fut le premier canadien à gagner un Grand Prix Automobile. Par surcroît, cela s'est passé à Montréal. En quelle année?

- a- 1977
- b- 1978
- c- 1979
- d- 1980

5.-Généralement, qui tient le ballon lors d'un botte de placement au football?

- a- Le centre
- b- Un demi
- c- Le quart-arrière
- d- Un joueur de ligne substitut

6.-Adolf Hitler a déjà été l'hôte des Jeux Olympiques. En quelle année?

- a- 1932
- b- 1936
- c- 1940
- d- 1944

7.-James Naismith est celui qui passe pour l'inventeur du basketball. De quelle nationalité est-il?

- a- Américaine
- b- Britannique
- c- Canadienne
- d- Australienne

8.-Quelle discipline olympique aligne ensemble hommes et femmes?

- a- Le marathon
- b- L'équitation
- c- Le tir au pistolet
- d- Les relais en natation

9.-En quelle année le hockey causa-t-il une émeute à Montréal à la suite de l'affaire Maurice Richard?

- a- 1953
- b- 1954
- c- 1955
- d- 1956

10.-Pourquoi l'équipe de San Francisco de la Ligue Nationale de football s'appelle les 49 ers?

- a- Parce qu'ils ont débuté en 1949.
- b- Pour commémorer la ruée vers l'or qui débuta en 1849.
- c- Parce que l'équipe était la 49ième acquisition des propriétaires.
- d- Parce que l'équipe a repêché 49 joueurs à sa fondation.

atteint le seuil de la respectabilité, il faut ajouter aussi que les Nordiques représentent une équipe imprévisible. Dans la première moitié du calendrier, nous avons remporté des victoires là où peu de gens y croyaient, dans des revirements spectaculaires. Egalement imprévisibles, cer-

taines défaites amères dont quatre par des comptes très élevés.

Je pense que les amateurs de hockey de Québec sont contents de cette première moitié de la saison 1981-82 et ils ont applaudi les efforts d'une équipe jeune et dynamique en pleine période d'expansion.

Robin Vosatka et Sandra Brisson

Athlete de la Semaine

«Nous aurions pu terminer quatrièmes»



par Paul FORTIER

L'excellent duo composé de Robin Vosatka et Sandra Brisson, en a surpris plus d'un, le mercredi 27 janvier dernier, en arrachant une sixième place au championnat canadien de patinage artistique, disputé à l'aréna Keyston de Brandon, au Manitoba.

Vosatka, du Club Fantasia de Baie-Comeau et Brisson, du Club Stellaire de Haute-ri-ve, ont réalisé leur performance en couple-pair, dans la catégorie novice. Cet exploit, le premier du genre pour des patineurs de la région, leur a valu le titre d'athlètes de la semaine, tel que voté par les journalistes sportifs de CKBH et du Nordic.

C'est la deuxième fois en moins d'un mois que le duo reçoit un tel honneur. La première nomination avait été faite à la suite de leur quatrième place récoltée au championnat de l'est du Canada disputé à Montréal.

Ne pas terminer derniers

Nos deux patineurs locaux faisaient face à onze autres duos provenant des diverses provinces du Canada. Avant leur départ, les deux jeunes ne s'attendaient pas à faire aussi belle figure. Leur Principal objectif était d'éviter d'abord et avant tout de terminer au douzième rang. Une sixième

place pour leur première participation à une compétition d'aussi grande envergure les satisfait donc amplement.

Faible marge

Selon Vosatka, la marge qui séparait les quatrième, cinquième et sixième places était très mince. «Il y avait très peu de différence. Nous aurions pu aussi bien nous classer quatrièmes que sixièmes».

Pour la première fois en trois compétitions, le tandem de Baie-Comeau-Haute-ri-ve ne s'est pas classé quatrième parmi les Québécois. Il a devancé un autre couple montréalais qui s'est taillé une huitième position.

Les tandems Houde-Williamson et Kourie-Trudeau, autres participants québécois, ont pris les quatrième et

cinquième places.

La médaille d'or est allée à un couple de l'Ontario, celle d'argent aux représentants de la Colombie Britannique et celle de bronze aux porte-étendards des Maritimes.

«On a bien patiné»

L'aîné des deux athlètes, Robin, âgé de seize ans, s'est dit très content des résultats lorsque nous lui avons parlé, mercredi. «C'est une expérience à vivre» a-t-il lancé.

Le fils des professeurs Christine et Karel Vosatka, affirme que Sandra et lui ont obtenu un aussi bon classement parce qu'ils ont encore mieux patiné qu'au championnat de l'est du Canada. «Nous avons patiné plus rapidement et c'est ce qui a fait la différence» a lancé l'espoir blond de Baie-Comeau.

Sur la caravane des champions

(PF) Grâce à leur participation au championnat canadien de titre de membres de l'équipe du Québec, le duo Brisson-Vosatka pourrait vivre l'expérience de la caravane des champions, qui, chaque année, effectue une tournée à travers la province.

En fin de semaine, les deux jeunes patineurs seront à Chicoutimi pour donner un spectacle. La semaine suivante, ils se retrouveront en Gaspésie et ainsi de suite dans la plupart des centres de la province.

sport·express

Paul Fortier

Expo-Plongée

C'est hiver (jeudi) que s'est amorcée l'Expo-Plongée '82 dans le mail du Centre régional Manicouagan de Haute-ri-ve. Cette exposition se poursuit aujourd'hui (vendredi) et demain (samedi).

Les participants à cette activité sont l'équipe sous-marine Côte-Nord, le club de plongée Les Loups-Marins, la firme Gauthier et Collard Enr., Henri Ghesquière et la Gendarmerie Royale du Canada.

Parmi les principales attractions on remarque un sous-marin de poche de fabrication artisanale, une cloche de plongée de grande profondeur, des collections de pièces d'épaves, équipements, spécimens sous-marins.

Le Cégep à Chicoutimi

La délégation du Cégep de Haute-ri-ve participera au troisième tournoi de badminton de

l'Association régionale du sport collégial du Saguenay Lac Saint-Jean, le samedi 6 février.

Les nôtres se mesureront au Cégep d'Alma, au Cégep de Chicoutimi, celui de Saint-Félicien, Sept-Îles et l'Université du Québec à Chicoutimi.

Encore à Chicoutimi

L'équipe du Cégep de Haute-ri-ve ne sera pas la seule ambassadrice de la région à Chicoutimi. Dans une autre discipline, les Fleurs de Lys bantam de Baie-Comeau y sont eux aussi pour participer au tournoi de hockey mineur de l'endroit.

Tournoi midget de Drummondville

Les Fleurs de Lys midget «CC» sont encore cette année au tournoi de hockey national midget

de Drummondville. Le tournoi a commencé lundi et se termine dimanche.

Moto sur glace

Remise il y a deux semaines en raison de la trop grande abondance de neige, la première tranche du championnat régional de moto sur glace aura bel et bien lieu dimanche, sur la piste du Lac Petit-Bras. Cette épreuve est organisée par l'Association des Coureurs Motocyclistes Manicouagan.

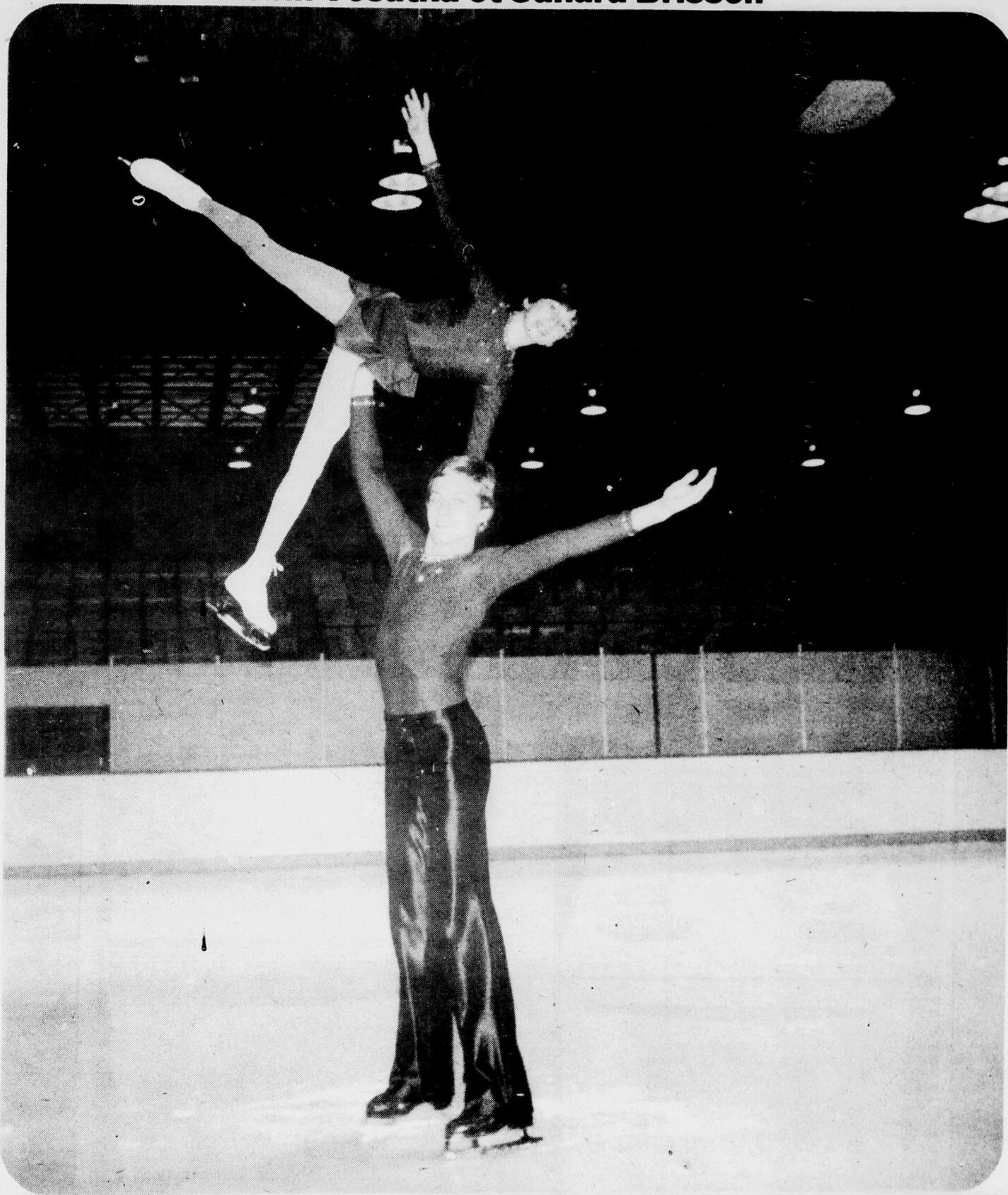
Tournoi de la Reynolds

Depuis jeudi et jusqu'à dimanche, se déroule, au club de curling de Baie-Comeau, le tournoi annuel de l'Association récréative des employés de la Compagnie Reynolds. Une occasion de s'amuser, tout en pratiquant une discipline sportive intéressante.



L'Expo-Plongée est en marche au Centre régional Manicouagan.

Robin Vosatka et Sandra Brisson



**Baie-Comeau
Hauterive**

la  **baie**

**demandez-nous
n'importe quoi
ou presque...**

La

Vente Foyer



Baie-Comeau/Hauterive

des aubaines sensas de la Baie!

semestrielle se continue

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 FEVRIER 1982 OU JUSQU'A EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

Toujours premiers!

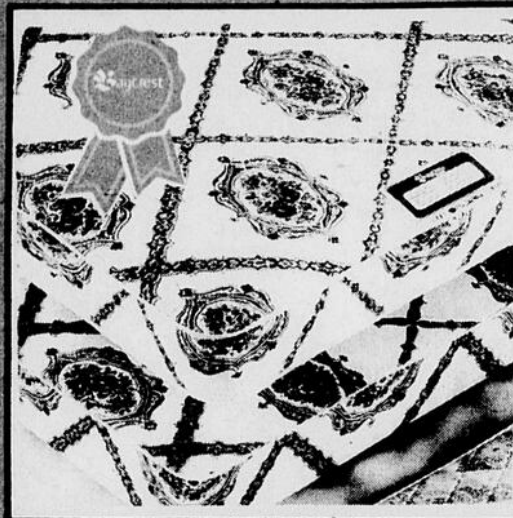


Garantie sur télécouleur: 3 ans pièces/main-d'oeuvre à l'acheteur original. Apportez télé écran moins de 20" au magasin.

Rabais! Télécouleur 20"

Châssis entièrement transistorisé pour fiabilité et longue durée, réglage auto de la couleur pour couleurs vives et très précises. Un seul cadran pour sélectionner les canaux et indicateur de canal éclairé. 68546. Notre prix ordinaire 619.95 ch.

\$549 Baycrest... plus qu'un nom... une promesse!



Un repos de tout confort!

Dormez dans le luxe ce soir!

Tous les soirs endormez-vous en confiance avec Baycrest! Vous ne pouvez mieux choisir votre matelas et votre sommier! Matelas avec 312 ressorts résistants. Grandeur approx.: 4'6". Matelassage à piqûres multiples et robuste sommier avec 72 ressorts. 52700-1-2

Ens. de luxe peuvent ne pas être dans tous les magasins, mais peuvent être obtenus sur commande spéciale.

MATELAS OU SOM. LIT JUMEAU, ord. 159.95 ch. 119⁹⁹

MATELAS OU SOM. LIT 2 PLACES, ord. 198.95 ch. 149⁹⁹

MATELAS ET SOM. GRAND LIT, ord. 469.95 ens. 349⁹⁹

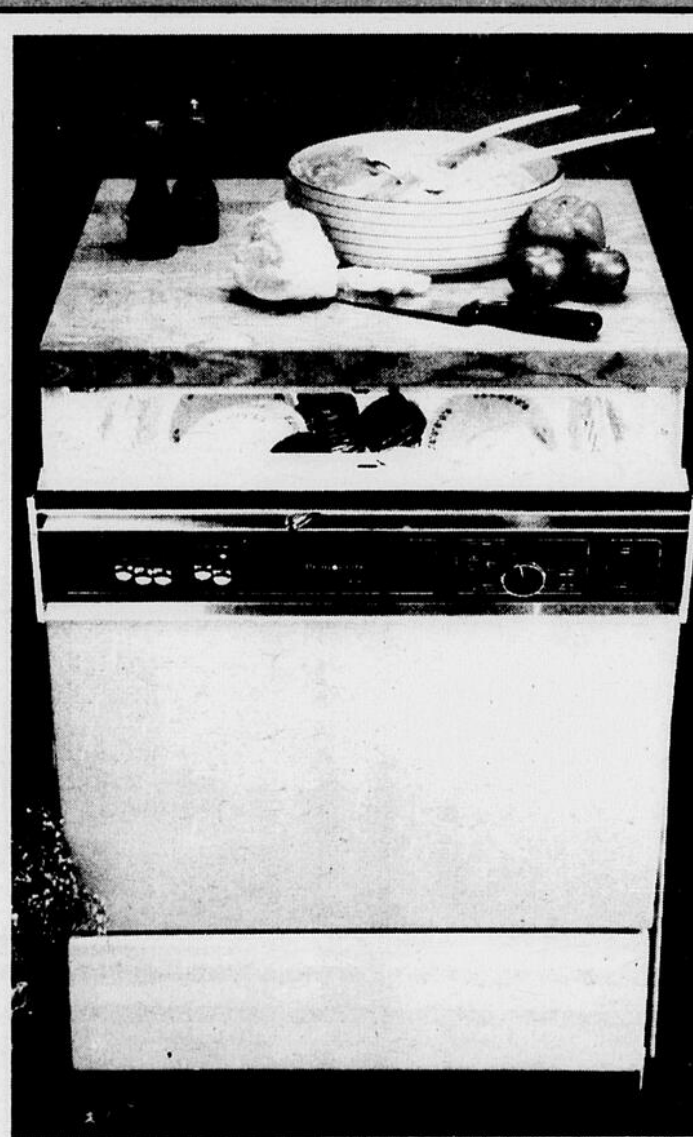
Beau*mark



Délicieux mets cuisinés avec efficacité!

Cuisiner c'est facile avec cette cuisinière de luxe 30". Four facile à nettoyer et programmé par horloge pour mise en marche, attente et arrêt. Éléments débranchables: 2 de 8" et 2 de 6". Grilloir à chaleur variable et horloge à affichage numérique. Couleurs: amande, blé. 64795. Ord. 569.95

\$519



Rabais pour vous faciliter la tâche du nettoyage!

Lave-vaisselle 5 programmes: casseroles, normal, court, rinçage/attente, chauffe-assiettes, séchage à froid, broyeur d'aliments mous. Amande, blé ou avocat. 65058-61. Ord. 589.95
Modèle à encastrer (non ill.), comme ci-dessus, avec panneaux réversibles. 65070. Ord. 549.95 ch.; \$509

\$549